

# Majorité légèrement accrue par rapport à 82 Roger Thériault réélu à Baie-Comeau

♦ Roger Thériault et son Nouveau parti municipal (NPM) ont été reportés au pouvoir à Baie-Comeau, hier, à l'issue d'un scrutin calqué sur celui de 1982.

par Marc SAINT-PIERRE

Une seule petite différence dans cette ville fusionnée, il y a quatre ans: Roger Thériault a conservé son siège de maire avec une majorité accrue. Selon les chif-

fres obtenus d'un première compilation, le chef du NPM s'est assuré d'un deuxième mandat avec une majorité de 213 voix, comparativement à 57, il y a quatre ans.

M. Thériault aura récolté au total 6,948 voix et son adversaire Henry Leonard, le même qu'en 1982, 6,735.

Pour les conseillers municipaux, le tableau est demeuré inchangé. D'une part, quatre candi-

dat du NPM se sont assurés des majorités somme toute écrasantes. Ceci, dans le secteur Mingan, soit l'ancien Hauterive.

D'autre part, dans Marquette, l'ancien Baie-Comeau, ce sont quatre indépendants qui ont irréfutablement laissé leurs adversaires sur la corde à linge. Deux de ces indépendants sont des conseillers sortants, soit Napoléon Roussel, qui continuera de représenter le

quartier Saint-Georges, et Guy Richard, dans Sainte-Amélie.

Le troisième est l'ex-chef de Regroupement des citoyens de Baie-Comeau (RCBC), Michel Saint-Laurent, qui avait constitué l'opposition de la rue à l'administration Thériault. M. Saint-Laurent a décroché le siège du quartier Saint-Nom-de-Marie.

Le quatrième n'est pas un inconnu non plus. Il s'agit de Jean-Maurice Pinel, qui a siégé comme conseiller dans l'ancien Baie-Comeau au milieu des années 70. Il représentera dorénavant les électeurs du quartier La Chasse.

Du côté du NPM, mis à part le maire Thériault, un seul vétérinaire: Gérard Asselin. Le conseiller sortant a été réélu dans le quartier Mgr-Bélanger.

Les trois autres conseillers du NPM sont des nouveaux venus. Il s'agit de René Bouchard dans Trudel; de Jeannette Lafontaine dans Saint-Sacrement; et de Raymond Coulombe dans N.-A. Labrie.

À la mairie, l'appui des électeurs aura été à l'avenant. Le vote de Mingan est allé très largement à M. Thériault qui s'est même avéré dans l'ensemble plus populaire que ses propres candidats.



Roger THÉRIAULT



Henry LEONARD

Marquette aura en revanche voté massivement pour M. Leonard.

Mais si dans certains bureaux de scrutin le vote a frisé l'unanimité en faveur du vieux lion de Baie-Comeau, il ne fut pas suffisant pour lui donner la victoire.

Le suspense aura néanmoins duré jusqu'à la fin.

Les premiers résultats des bureaux de scrutin ont d'abord favorisé Henry Leonard. Puis, Roger

Thériault s'est légèrement démarqué de son adversaire.

Il aura fallu que soit compilé le résultat du vote par anticipation pour que se confirme la victoire de M. Thériault.

Avant que n'entrent les résultats de la dernière boîte de scrutin, le maire Thériault menait par sept voix.

Cette dernière boîte provenait du secteur Mingan, château-fort du NPM. ●



Le maire Beaudoin, sourire de la victoire aux lèvres, reçoit les félicitations de la conseillère réélue, Odette Gagnon.

## Val-Bélair

# Claude Beaudoin réélu avec une majorité écrasante

♦ C'est par une majorité écrasante et avec 84 pour 100 de voix que le maire sortant de Val-Bélair, M. Claude Beaudoin, a défait hier son opposant M. Michel Bouchard. Dans une proportion analogue, tous les conseillers sortants ont été reportés au pouvoir pour un deuxième mandat.

par Yves THERRIEN

Les vainqueurs ont été acclamés par une foule très enthousiaste réunie dans la salle du conseil. "La population a fait son choix et opté pour la continuité, a déclaré le maire Beaudoin. Nous avons un palmarès intéressant de 75 réalisations et la population a décidé d'avoir confiance en l'avenir."

Parmi les priorités du maire, il y a la réalisation du complexe sportif et la venue d'une école secondaire sur le territoire. "Dans ce dossier de l'école secondaire, ajoute M. Beaudoin, les discussions commenceront dès cette semaine." Autre dossier prioritaire, la création d'un centre socio-culturel et communautaire.

Le candidat défait, Me Michel Bouchard s'est dit très déçu des

résultats. "J'étais seul face à un chef et six soldats. La population a fait un choix significatif mais je continuerai de porter une attention particulière à l'administration municipale." M. Bouchard n'osait pas dire s'il serait à nouveau candidat lors d'une élection. Toutefois, il cache pas sa déception face à ce qu'il qualifie d'attaques personnelles à l'endroit de certains candidats indépendants.

### Les résultats

Mairie: Claude Beaudoin, réélu (3,937); Michel Bouchard (739).

Majorité de 3,097 voix.

Conseillers:

Quartier 1: Roger Naud, réélu: (703); Pierre Tremblay: (93). Majorité de 610 voix.

Quartier 2: Claude Beaupré, réélu: (683); Lise Denis-Côté: (201). Majorité de 482 voix.

Quartier 5: Gilles Duchesne, réélu: (602); Jean-Guy Lafrance: (161). Majorité de 441 voix.

Quartier 6: Odette Gagnon, réélue: (677); André Aubé: (124); Majorité de 553 voix.

Jean-Claude Roy et Emmanuel Côté, des quartiers 3 et 4, conseillers sortants et membre de l'équipe Beaudoin, avaient été réélus sans opposition. ●

## Philippe Michaud conserve la mairie

# Les Rimouskois optent pour le changement dans la continuité

♦ RIMOUSKI - Les Rimouskois ont opté pour le changement dans la continuité. Changement d'abord avec sept nouveaux conseillers et continuité ensuite avec la réélection du maire Philippe Michaud pour un troisième mandat consécutif.

par Jean Didier FESSOU

Ainsi donc, en recueillant 5,855 voix (48,4 pour 100), M. Philippe Michaud aura facilement défait ses adversaires, M. Marc Saint-Amand (4411 voix ou 36,5 pour 100) et M. Raymond Bock (1824 voix ou 15,1 pour 100).

Toutefois, M. Philippe Michaud aura été réélu avec un tout petit moins de voix qu'en 1982 où il avait eu l'appui de 6,027 électeurs. Et ce, en dépit du fait qu'il y a eu 1,300 électeurs de plus cette année. En effet, ce sont 12,090 personnes qui se sont prévaluées de leur droit de vote, soit un taux de participation de 55 pour 100.

Commentant sa réélection, le maire Philippe Michaud a dit: "On voulait m'acculer à faire campagne et tenir un discours de vantardise. Ce n'est pas dans ma nature et ma réélection confirme un peu ma façon de voir les choses. Cela représente ce que la majorité des contribuables désire."

Le maire Philippe Michaud devra aussi présider un conseil municipal dont plus de la moitié des membres auront appuyé un autre candidat à la mairie, en l'occurrence M. Marc Saint-Amand. Est-ce que cela l'inquiète? "Non, répond-il: l'important, c'est d'être honnête. Comme maire, je n'ai jamais voulu imposer ma décision."

Pour sa part M. Marc Saint-Amand s'est déclaré "déçu mais en-



Philippe MICHAUD

couragé". Promettant de suivre de très près les affaires municipales, il n'a pas caché son intention de se représenter à la mairie dans quatre ans: "Les résultats de cette élection montrent qu'il y a une volonté de changement chez les Rimouskois. Le message est très clair pour le maire."

Quant à M. Raymond Bock, il s'est dit "surpris, déçu mais pas amer". Il a eu un petit mot d'encouragement pour ses organisateurs et il a promis de revenir sur la scène politique: "Oui, j'ai la piqûre pour la politique active."

### Conseillers

Si les Rimouskois ont renouvelé leur confiance à l'endroit de M. Philippe Michaud, ils n'en ont pas fait

de même à l'endroit des conseillers qui se représentaient. Quatre d'entre eux ont été battus (Joseph Lemieux, Ferdinand Leclerc, Gilles Thériault et Marc Vaillancourt) et un seul a pu sauver son siège (Laurent Dumais).

A noter que l'ancienne députée fédérale à Ottawa, Mme Eva Côté, a facilement défait le conseiller sortant Joseph Lemieux. L'élection de Mme Eva Côté à la table du conseil est importante dans la mesure où elle ne cache pas son intention de briguer à nouveau les suffrages de ses concitoyens, lors de la prochaine élection fédérale, dans deux ans, contre la députée-ministre Monique Vézina. Une défaite de Mme Eva Côté aux municipales auraient sans doute sonné le glas de sa carrière politique, laissait-on entendre dans son entourage, ces jours derniers. Ainsi, siègeront au conseil municipal:

- Mme Eva Côté qui a défait M. Joseph Lemieux par 212 voix;
- M. Rénald Doucet qui a défait Mme Gisele Beaulieu-Saint-Pierre par 62 voix;
- M. Laurent Dumais qui a défait M. André Gauthier par 579 voix;
- M. Charles Gosselin qui a défait M. Ferdinand Leclerc par 562 voix;
- M. Maurice Foirier qui a défait M. Gilles Thériault par 854 voix;
- M. Marcel Marquis qui a défait M. Marc Vaillancourt par 67 voix;
- Mme Thérèse Gagné qui a défait M. Hugues Langlois par 316 voix;
- M. Joël Simonnet qui a été élu sans opposition le 19 octobre. ●

## PROSPECTER EST SOUVENT INGRAT!

CONFÉRENCIER



JEAN SAVARD

Peu de vendeurs se sentent particulièrement à l'aise dans la prospection parce qu'ils sont laissés à eux-mêmes. OBLIGE D'IMPROVISER pour compenser l'absence de formation psychologique essentielle pour recruter de nouveaux clients ou pour récupérer des clients perdus.

## LA PROSPECTION C'EST PLUS QU'UNE CUEILLETTE EXTENSIVE DE CONTACTS...

Prospecter ne consiste pas à une succession de visites régulières faites à un éventuel client pour lui réviser le descriptif des points forts de son produit ou de son service. La prospection exige une préparation professionnelle, une stratégie qui a été pensée, adaptée, organisée et structurée dans les moindres détails.

Si l'il y a pas de place dans votre entreprise pour l'IMPROVISATION, voici un cours professionnel conçu pour des professionnels:

- La psychologie du comportement humain
- La structure d'une prospection efficace
- Où et comment trouver les prospects
- Savoir déjouer les obstacles de la prospection
- Comment obtenir un rendez-vous au téléphone
- Savoir susciter l'intérêt du prospect
- Percer la muraille psychologique du prospect
- Comment transformer un prospect en client heureux

Début de la COMPLET 26 octobre

Session SUPPLÉMENTAIRE: 10 nov.

Inscriptions limitées: 825-2958 FAITES VITE!

## « Concours Mots Insolites »



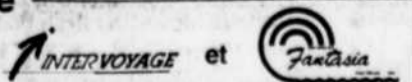
Gillet... pure laine

A la télévision de Radio-Canada. En semaine, 17h00 à Québec. Du lundi au jeudi, 18h30 à Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane et Sept-Îles.

Tous les jours, Robert Gillet et ses invités prononcent un mot insolite

Participez chaque semaine en trouvant au moins 3 mots insolites et courez la chance de gagner de magnifiques prix. Tirage tous les jeudis à Gillet... pure laine. Les coupons sont conservés jusqu'au 18 décembre pour le tirage d'un gros-tot d'une valeur de 15,000 \$ offert par l'Association des Marchands de Place Fleur de Lys.

A gagner cette semaine 1 voyage double d'une semaine à Santo Domingo



Remplir ce coupon et le retourner à Gillet... pure laine, MOTS INSOLITES, Radio-Canada, C.P. 10,400, Ste-Foy, G1V 2X2 ou le déposer à Place Fleur de Lys aux heures et jours d'enregistrement.

lundi le \_\_\_\_\_ mardi le \_\_\_\_\_ mercredi le \_\_\_\_\_ jeudi le \_\_\_\_\_ vendredi le \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_ C.P. \_\_\_\_\_

Les modalités du concours sont disponibles à la maison de Radio-Canada/Québec

Clinique Optométrique de Québec

DR YVES BERTRAND Optométriste

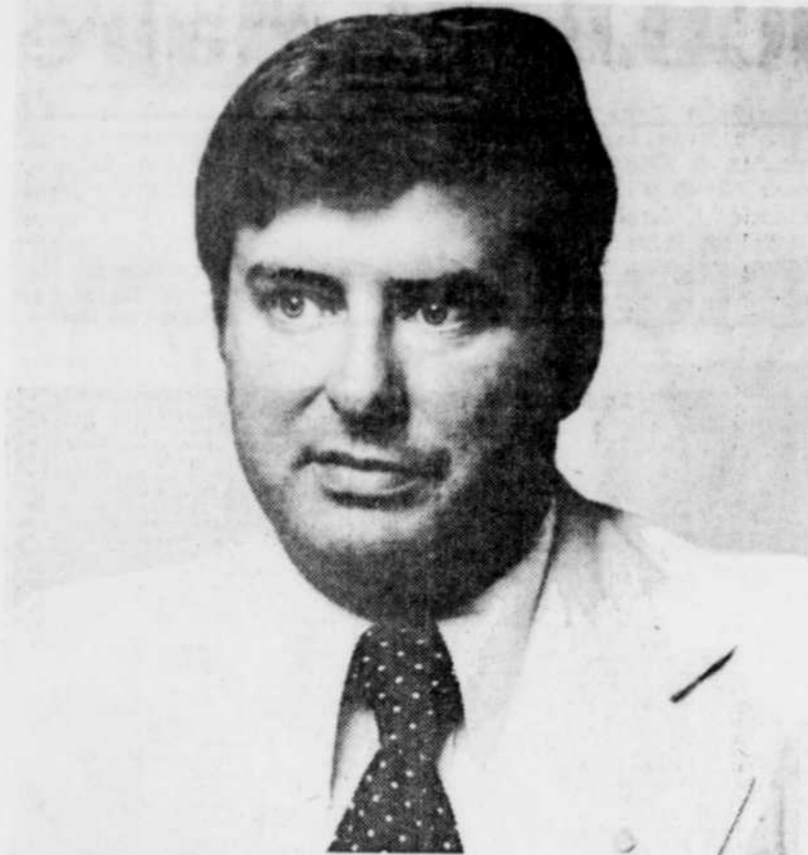
DR GHISLAIN DIONNE Optométriste

• Choix de montures • Examen de la vue • Verres de contact

735, Mail Centre-Ville 529-9383

## LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DANS NOS RÉGIONS

# Richard Busque, le nouveau maire de St-Georges-Ouest



Richard BUSQUE

♦ Saint-Georges - A la mairie de Saint-Georges-Ouest, en Beauce, l'ex-conseiller Richard Busque a défait l'ex-conseiller Paul-Émile Doyon avec 197 voix de majorité, et trois des membres de l'équipe Busque ont été élus aux cinq sièges de conseillers.

textes de Paul-Henri DROUIN

L'équipe du maire Richard Busque comprend les nouveaux venus Guy Fortin, Gilles Paradis, Claude Roy et Gilles Drouin.

Il y a cependant égalité des voix entre la conseillère sortante Mme Murielle Busque, de l'équipe Doyon, et Martin Parent, de l'équipe Busque, ce qui laisse entrevoir qu'on procédera dès aujourd'hui à un recomptage des votes au siège no 5. Quant au pourcentage du vote,

il a été d'environ 70 pour 100 des électeurs inscrits. Ce qui a fait que la lutte a été serrée tant au niveau de la mairie qu'aux sièges de conseillers, c'est que les équipes Busque et Doyon avaient pratiquement le même programme quant à leur engagement relativement au projet de fusion des deux villes-soeurs de Saint-Georges de Beauce.

Ce résultat, a déclaré au SOLEIL, le nouveau maire de Saint-Georges-Ouest, M. Richard Busque, "je le dois à une équipe et dès que je serai assermenté, ma première action sera de réaliser les objectifs qu'on s'était fixés, soit de mettre en place un programme d'initiative à la construction résidentielle; de défendre les intérêts de Saint-Georges-Ouest en rapport avec le projet de fusion; de diminuer la dette à long terme et de maintenir

le plus faible taux possible de taxation des contribuables en fonction des besoins de la ville".

### Les conseillers

Au siège no 2, Gilles Paradis de l'équipe Busque a été élu avec 79 voix de majorité sur Clermont Roy.

Au siège no 3, Bertrand Rodrigue de l'équipe Doyon a été élu avec 71 voix de majorité sur Roger Fortin.

Au siège no 4, Gilles Drouin de l'équipe Busque a été élu avec 103 voix de majorité sur Michel Paquet.

Au siège no 5, il y a égalité entre la conseillère sortante Mme Murielle Busque de l'équipe Doyon et Martin Parent de l'équipe Busque. Chacun ayant obtenu 843 votes.

Au siège no 6, Claude Roy de l'équipe Busque a été élu avec 58 voix de majorité sur Gérard Jacques. ●



Paul-Émile DOYON

**CAVALIER 1987**  
Sedan  
10,158\$ **Super Spécial**

9 modèles au choix seulement  
Stock # 70153

**MARLIN**  
Chevrolet Automobile inc.

2145, boul. Charest ouest  
**688-1212**

## Hermann Cloutier l'emporte à la mairie de Saint-Joseph

♦ SAINT-JOSEPH - L'industriel Hermann Cloutier a été élu maire de Saint-Joseph de Beauce avec une majorité de 507 voix sur l'ex-conseiller Marquis Jacques et n'aura pas d'opposition, puisqu'en ce qui concerne les conseillers, les deux membres de son équipe ont été élus soit M. Jean-Marie Labbé et Mme Louise Labbé-Ouellette.

M. Cloutier a obtenu 1,118 votes comparativement à 611 pour M. Jacques. Le pourcentage du vote se si-

tue autour de 76 pour 100.

Cette journée d'élection, la première depuis 18 ans à la mairie de Saint-Joseph, s'est déroulée dans la camaraderie, le calme et la sérénité, même si, au cours de la campagne, le candidat Jacques avait multiplié des attaques à l'endroit de ceux qu'il qualifiait "d'hypocrites et de menteurs" au détriment de la classe ouvrière.

Au dévoilement des résultats, le candidat Jacques a même offert sa collaboration au maire Hermann Cloutier.

Se disant satisfait des résultats obtenus, M. Cloutier et son équipe qui, tout au long de la campagne,

n'avaient fait aucune promesse, s'attaqueront à la préparation d'un budget en vue de la prochaine année et procéderont à une révision des dossiers en cours, a déclaré M. Cloutier.

### Conseillers

Les résultats pour chacun des sièges de conseillers ont été les suivants:

Au siège no 2, Mme Louise Labbé-Ouellette a été élue avec une majorité de 294 voix sur Fernand Cloutier.

Au siège no 4, Jean-Marie Labbé a été élu avec 455 voix de majorité sur le conseiller sortant Adrien Gagnon. ●



Hermann Cloutier

(Annonce)

Savez-vous que, Le Spécialiste du Stylo grave gratuitement le stylo à bille, à encre et porte-mine de votre choix, parmi des marques reconnues telles que:

- les Américaines:**  
Parker et Sheaffer
- les Françaises:**  
Dupont et Waterman
- les Allemandes:**  
Elysée, Montblanc, Pelikan et Reform

Le Spécialiste du Stylo l'offre à toute sa clientèle de Place Jacques-Cartier, à la bibliothèque Gabrielle-Roy, de Place Fleur de Lys à Québec et de Place Laurier à Sainte-Foy.

Au plaisir de vous servir,

Le Spécialiste du Stylo inc.

*L'Excellence en Lunetterie*

**Jean Trépanier**  
opticien, optométriste

**LUNETTES**  
**VERRES DE CONTACT**

PLACE DES QUATRE-BORGEAIS  
SAINTÉ-FOY **659-5075**

## carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3270**  
OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS  
LE SOLEIL LTÉE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Bureau d'architectes de la région de Québec recherche

(2) ARCHITECTES  
— (1) avec un minimum de 6 à 8 ans d'expérience  
— (1) avec un minimum de 2 à 4 ans d'expérience

(2) TECHNICIEN(NE)S  
— (1) avec un minimum de 4 à 6 ans d'expérience  
— (1) avec un minimum de 8 à 10 ans d'expérience.

Envoyer curriculum vitae au:  
Dépt 3452, Le Soleil  
390, St-Vallier est  
Québec, Qué.  
G1K 7J6

**AVOCAT(E)**  
Cabinet d'avocats recherche cinq (5) associés hommes ou femmes avec clientèle et une expérience minimale de trois (3) ans de pratique professionnelle.  
Communiquer avec:  
Me André Rochon ou Me Normand Auger, avocats  
188, de la Four Québec, G1R 2W8  
647-3939  
Confidentialité assurée.

Le maître polémique, les grands dossiers de l'histoire et l'éditorial font l'objet d'articles et de commentaires fouillés, rédigés par des spécialistes.

**LE SOLEIL**  
ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de réservation: contactez le numéro sans frais: 1-800-663-1234  
Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30  
Samedi et Dimanche: 9h00 à 12h00

### DE RABAIS SUR L'INVESTISSEMENT INITIAL

Présentez-vous à l'un de nos centres avec ce coupon et profitez d'un rabais de 50,00 \$ sur l'investissement initial à l'un ou plusieurs de nos programmes:

- VO, MAX\*
- Système Nautilus
- MAXI AEROBIE\*
- MAXITAN\*\*
- Racquetball\*
- Squash\*

Un léger versement mensuel (14,95 \$) ajouté à votre investissement initial vous donne accès à un premier programme.

Faites vite! - l'offre se termine le 11 novembre 1986.

\*Selon disponibilité et centres.

exclusivement chez

**Nautilus PLUS INC.**  
POUR LA FORME AU MAXIMUM

**PARC SAMUEL HOLLAND**  
3, Parc Samuel Holland  
527-2577

**CLUB DE TENNIS AVANTAGE**  
1080 Bouvier  
622-5005

**CLUB LEBOURGNEUF**  
4500, boul. Des Gradins  
628-7524

Montréal: 15 Centres pour vous servir.

**50\$**

C · O · U · P · O · N

Ce coupon vous donne droit à une réduction de 50 \$ sur le montant de l'investissement initial pour un abonnement annuel. Il est non négociable et ne sera honoré que par Nautilus Plus Inc. Un seul coupon par abonnement et il ne peut être jumelé à d'autres offres semblables.

En vigueur du **20 octobre au 11 novembre 1986.**

**50\$**

C · O · U · P · O · N

## LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DANS NOS RÉGIONS

# Lauzon: Jean-Marc Lessard redevient maire

♦ LAUZON - M. Jean-Marc Lessard, qui avait été maire de Lauzon, de 1974 à 1982, a repris le poste au terme du scrutin d'hier, en triomphant par une majorité de 290 voix sur le maire sortant, M. Laurent Samson.

par Gilles PEPIN

Quatre candidats se présentaient à la mairie de cette ville de 15.000 habitants. Le partage des voix s'est fait de cette façon: Jean-Marc Lessard 1.853, Laurent Samson 1.563, François Dumas 1.210 et Roland Bernier 1.138, ce dernier

venant de terminer sa 19e année à titre de conseiller municipal.

Les électeurs de Lauzon ont voté dans une proportion de plus de 60 pour 100, ce qui est un pourcentage considérable, selon la coutume locale.

Deux autres innovations y ont été remarquées, hier: une femme, Mme Lise Bourgault, a enfin été élue au conseil de Lauzon et, pour la première fois aussi, un parti politique municipal présentait des candidats; trois de ses représentants, Bourgault, Bouchard et Veilleux prennent place au nouveau conseil

avec le maire Jean-Marc Lessard, lui-même étant président du Rassemblement des citoyens de Lauzon.

La plus grande surprise, hier, fut toutefois le fort appui qu'a obtenu le nouveau venu François Dumas. C'est une victoire, commentait-il en soirée, en rappelant que sa participation n'avait été annoncée qu'à trois semaines du jour du vote. Au prochain scrutin, il sera très dangereux, prédisent les observateurs.

Deux conseillers sortant, Denis Sonier et André Guay, ont été réélus. Deux de leurs collègues fu-

rent cependant défaits au scrutin, ce sont MM. Michel Gagnon et Paul Sénéchal.

Pour les postes de conseillers, le scrutin a donné le résultat suivant: quartier 1, Jean-Claude Bouchard 541 voix et Michel Gagnon 487; quartier 2, Denis Sonier 571 voix, Louise D-Talbot 253; quartier 3, Lise Bourgault 546 voix, Paul

Sénéchal 423; quartier 4, André Guay 516 voix, Lise C-Lessard 297; quartier 5, Gilles Lehoullier 696 voix, Jean-Marc Martel 379; quartier 6, Carol Latendresse 421 voix, Yvon Veilleux 536.

Le maire sortant, Laurent Samson, s'est exclamé: "Vive la démocratie et bonne chance aux élus. L'héritage est bon"

Le nouveau maire Lessard a commenté sa victoire comme étant le résultat du travail de toute l'équipe du RCL, dont la coordonnatrice à l'organisation de la campagne était son épouse. "La priorité première est la préparation du budget. La population de Lauzon s'est donné un bon conseil", a conclu M. Jean-Marc Lessard.



Jean-Marc Lessard, élu à la mairie de Lauzon, a été accueilli par un groupe de partisans enthousiastes, hier.

## Saint-Romuald

# L'équipe Denis Grenier moins un conseiller

♦ SAINT-ROMUALD - Pendant la campagne électorale, le maire sortant de Saint-Romuald, Denis Grenier, invoquait les électeurs d'appuyer en bloc les candidats de son équipe. Juché sur une table dans la salle du conseil surchauffée par des partisans exaltés, le maire Grenier célébrait sa réélection et le triomphe de cinq de ses six équipiers.

par Gilbert LEDUC

Denis Grenier, qui faisait face à l'électorat pour la première fois à titre de maire, l'a emporté par une majorité de 491 voix (2.245 contre 1.754) sur son adversaire Madeleine Bureau-Carrier.

Les électeurs du quartier Chaudière-Bassin ont quelque peu "gâché" l'objectif du maire sortant en élisant Michaëlla Lessard-Côté. Candidate de l'équipe de Madeleine Bureau-Carrier, Michaëlla Lessard-Côté a défait par 46 voix seulement (340 contre 294) son adversaire Louise Quirion-Chicoine.

D'ailleurs, cette majorité de 46 voix a été la plus faible enregistrée au cours de cette élection qui a atteint un taux de participation de 61,3 pour cent. La plus forte majorité revient à Jean Garneau qui a défait Lina Bernard par 311 voix dans le quartier de l'Hôtel-de-Ville.

Cent quarante-et-un votes ont séparé les candidats Sylvio Poisson et Robert Gosselin, deux conseillers sortants, dans le quartier du Rigollet. Sylvio Poisson sera de retour au poste pour les quatre prochaines années grâce à un appui de 471 électeurs contre seulement 330 pour Robert Gosselin.

Dans le quartier la Falaise, Gérard-Albert Côté a fait mordre la poussière à Josie-Anne Brunette par 74 voix (347 contre 273). Julien Côté a amassé 88 votes de plus (332 contre 244) que son adversaire Gilles Plante pour triompher dans les Grandes Prairies. Finalement, Gustave Goulet, un conseiller sortant, a obtenu un nouveau mandat

de ses électeurs en triomphant par 96 voix (417-321) devant Yvon Vaillancourt.

Devant ses fidèles, le maire Grenier a déclaré que le ménage avait été finalement fait au conseil. "On pourra enfin travailler positivement sans avoir à traîner des gens qui s'amusent à nous mettre des bois dans les roues."

Son adversaire, Madeleine Bureau-Carrier a évidemment été déçue de la tournure des événements. Elle ne cachait cependant pas sa joie devant la victoire de son équipière Michaëlla Lessard-Côté. "Elle va vivre ce que j'ai vécu au cours des six dernières années au conseil", a commenté Madeleine-Bureau-Carrier.

Invité par le maire Grenier et ses cinq équipiers à venir partager les doux honneurs de la victoire sur le podium de fortune, Michaëlla Lessard-Côté a admis sa ferme intention de travailler en équipe pour le bien de la ville.

## Lac-Saint-Charles: la population opte pour le changement

♦ Les contribuables de Lac-Saint-Charles ont opté, hier, pour le changement en élisant six nouveaux-venus sur la scène municipale, dont un nouveau maire, M. Donald Brisson.

par Pierre MARTEL

M. Brisson, un fonctionnaire du gouvernement provincial, a récolté presque deux fois plus de votes que son adversaire, M. Jean-Claude Riopel, un conseiller municipal dans l'équipe de l'ancien maire Claude Roussin. Le nouveau maire a récolté 1.825 votes alors que M. Riopel en a obtenu 968.

Aux postes de conseillers, cinq des six membres de l'équipe du maire, soit l'Action municipale, ont été élus. Ils en sont tous à leurs premières armes. Il s'agit de MM. Gerald Whalen, Jean-Claude Bolduc, René Beaulieu, Luc Fontaine et Jacques Borne.

Seul le conseiller sortant, Ernest Bradet a été réélu. Il est le seul candidat de l'autre parti, l'Alliance municipale, à avoir remporté la victoire.

Il faut noter, au passage, que trois des quatre conseillers sortant ont essuyé la défaite. Outre M. Riopel à la mairie, les conseillers Réjean Durocher et Rose Rheaume n'ont pas été réélus.

**Nouveau départ**

Dans une brève allocution, le

nouveau maire de Lac-Saint-Charles, a affirmé que l'élection d'une équipe nouvelle était significative du nouveau dynamisme de la municipalité.

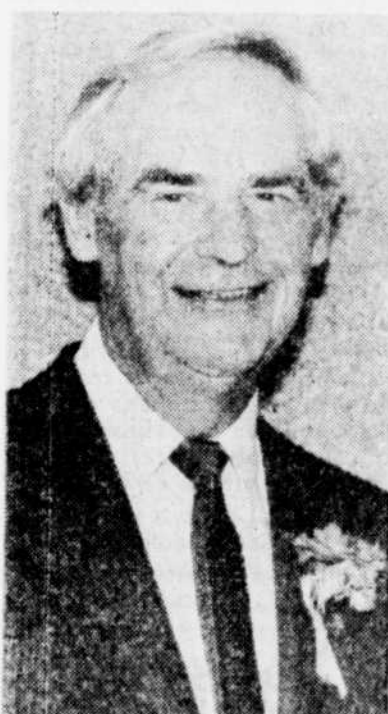
"Lac-Saint-Charles a eu son premier départ il y a 40 ans. Nous pouvons dire aujourd'hui que c'est un deuxième départ. Nous nous mettons au travail immédiatement", a affirmé M. Brisson.

De plus, le nouveau maire s'est dit fort heureux du taux de participation à l'élection. Participation qui a atteint près de 54 pour 100 des 5.196 électeurs et électrices inscrites.

Quant au candidat défait à la mairie, M. Jean-Claude Riopel, il a prononcé quelques mots pour souhaiter bonne chance à M. Brisson.

**Résultats**

Voici les résultats obtenus par les divers candidats:  
Mairie: Brisson (1.825); Riopel (968);  
Quartiers:  
Whalen (453); Gionet (200);  
Bolduc (379); Rheaume (211);  
Bradet (214); Nadeau (155);  
Beaulieu (333); Durocher (165);  
Fontaine (214); Pelletier (137);  
Borne (326); Gravel (108);



André BRETON

## Le conseiller Breton réélu à Sillery

♦ Le doyen du conseil municipal de Sillery, le conseiller André Breton, a été réélu, hier, avec une forte majorité de 434 voix sur son plus proche adversaire. M. Breton, qui siège au conseil depuis 1971, a reçu 617 votes alors que ses adversaires, MM. Guy Lafond et Lucien Harvey ont reçu respectivement 183 et 61 votes. Rappelons que le maire Margaret Delisle et les cinq autres conseillers sortant ont été réélus sans opposition lors de la séance de mise en nomination du 19 novembre.

**EN SANTÉ MAIGRIR**

UNE FOIS POUR TOUTES

**KILOCONTROL**

- des kilos en MOINS
- du maintien en PLUS
- du plaisir à bien MANGER!

TRAITEMENTS PERSONNALISÉS PAR DIÉTÉTISTES

Paie de problèmes liquides, pas d'injections, pas de médicaments

Appelez dès aujourd'hui sans aucun engagement de votre part:

QUÉBEC 444, St-Cyrille ouest 681-0523  
CHARLESBOURG 6780, 1re Avenue 626-2990  
STE-FOY Plaza Laval - 2750, chemin Ste-Foy, local 262 653-1557  
20 centres Kilocontrol au Québec

**DU JAMAIS VU!!!**

*Promotion spéciale Renault!!!*

2035 Renault 5 en stock

La Renault TL à partir de 5 395\$\*

La Renault GTL à partir de 5 995\$\*

UNE PROMOTION EXCLUSIVE DE:

Jeep | RENAULT |

**RENAULT CANADIENNE INC.**

Tout un spécial! À ce prix elles partent vite. Faites vite!

GARANTIE 5/80 ET PLUS

1265, de la Canardière, Québec, Qué. 522-5205

## LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur  
JACQUES-G. FRANCOEUR  
Redacteur en chef et Editeur adjoint  
ALAIN GUILBERT

Président et directeur général  
PAUL-A. AUDET  
Directeur de l'information  
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier  
CHARLES-A. POULIN  
Directeur de l'édition  
JACQUES DUMAIS

# La raison de Gobeil et de Ryan

Elu par une forte majorité, il y a presque un an, soi-disant pour privatiser, selon l'interprétation du premier ministre Bourassa, l'actuel gouvernement libéral a, dans ses rangs, des défenseurs du secteur public et du secteur privé. Le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, reflète celui-là tandis que le président du Conseil du trésor, M. Paul Gobeil, incarne celui-ci.



par  
Jacques  
DUMAIS

Toujours est-il que M. Gobeil, au lendemain d'un discours bien senti de son collègue aux fins de départager les vertus du privé et du public, devant des administrateurs de collèges réunis à Québec, jeudi, a tenu un peu nerveusement à lui souligner son accord. A l'endroit d'un sabreur gouvernemental très pressé dont le nom coiffe un rapport de "sages" décrié et à qui l'on prête le souci d'administrer l'État comme une "business", l'intervention de M. Ryan s'apparentait à une mise en garde davantage qu'à "un simple rappel des faits."

Du reste, il faut se demander si les critiques de M. Ryan ne sont pas plus responsables que celles de l'ex-ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, de cette ouverture soudaine, hier, de l'"arbitre" Bourassa en regard à la tenue d'une commission parlementaire pour scruter le rythme affolant des privatisations gouvernementales, depuis quelques mois?

Le ministre de l'Éducation, de fait, s'éloigne du néo-conservatisme des temps modernes pour rappeler qu'un monde de différences distingue l'entreprise publique de l'entreprise privée et que, par conséquent, le mot à la mode, *privatiser*, se doit d'être disséminé avec "prudence" afin d'éviter "la légèreté et l'improvisation". Dans les domaines de la culture, de l'éducation et des services de santé, selon lui, l'essentiel des fonds doit provenir de l'État, par suite des besoins, des disparités, des coûts énormes que ces secteurs sous-tendent et que l'entreprise privée ne saurait combler sur la base stricte des lois du marché et de la concurrence.

M. Ryan admet sans ambages qu'il faut réévaluer la mission de bon nombre d'organismes publics, les éliminer si nécessaire, mais en tenant compte de la mission politique, sociale et culturelle dévolue à des élus, une mission qui échappe à des entrepreneurs privés n'ayant de comptes à rendre qu'à une clientèle beaucoup plus limitée. Le ministre parle, bien sûr, de manière générale mais il cite également le cas des relations de travail qui, dans le domaine public, ne peuvent évoluer suivant le modèle du secteur privé.

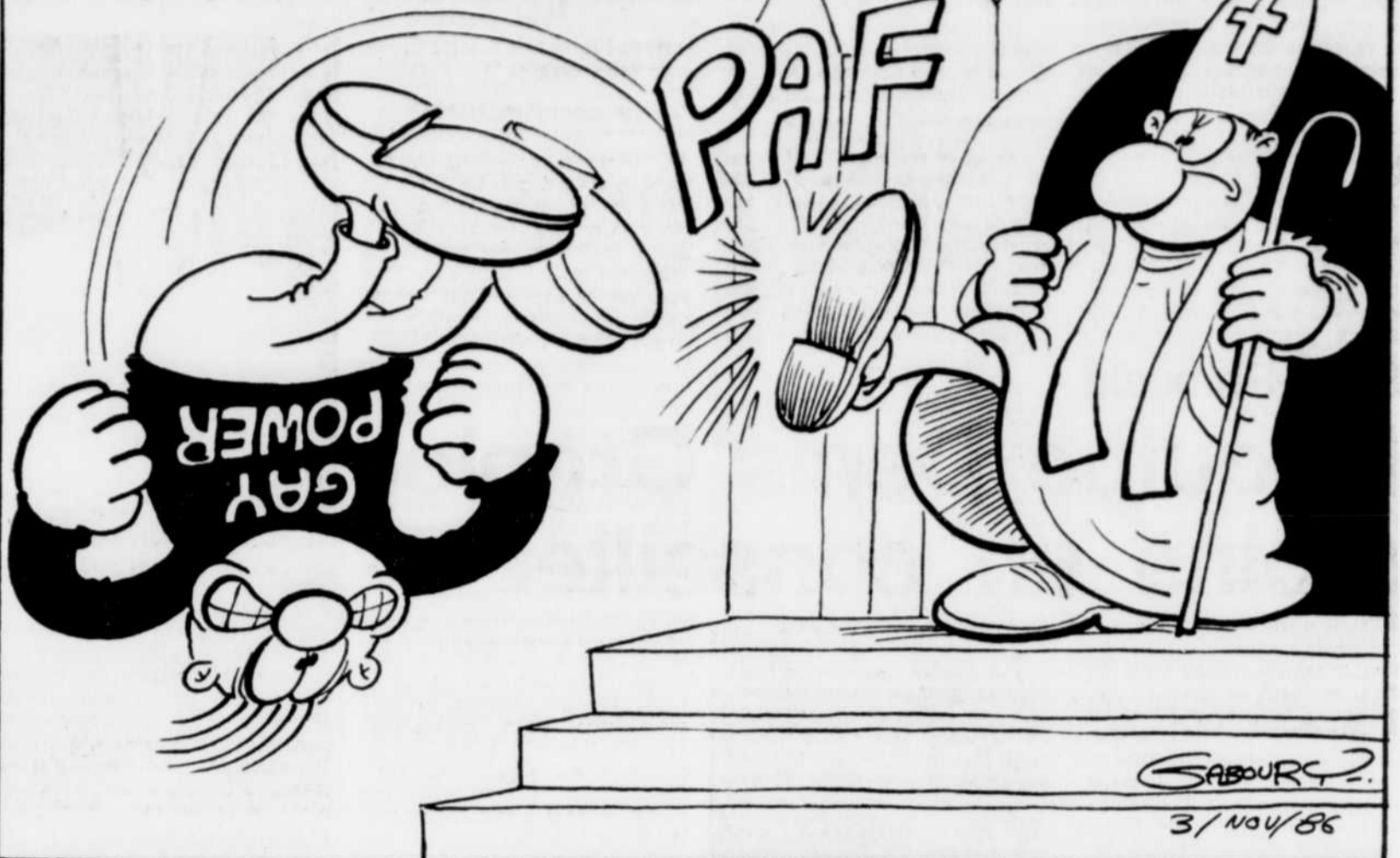
Réflexion faite, tout observateur aurait pu, la semaine dernière, appliquer cette tirade à la première privatisation de son gouvernement, celle du Manoir Richelieu. Par suite d'une légèreté et d'une improvisation gouvernementales aux antipodes de la prudence élémentaire, le chaos social et culturel qui prévaut dans Charlevoix rebondit illico sur le plan politique alors que l'acheteur privé n'en a cure...

M. Ryan prend aussi ses distances avec le "mythe" d'un secteur privé dont on dit qu'il a le monopole de l'efficacité, de la stabilité et de l'économie, par opposition au secteur public. "Il faut voir assez court, dit-il, pour ériger ça à l'état de dogme", citant l'économiste John Kenneth Galbraith qui, dans *L'Ère de l'Opulence*, dénonce des cas de "gaspiillage inouï", dans la grande industrie privée américaine, "comme il n'y en aura jamais dans le secteur public".

Somme toute, l'allocation du ministre de l'Éducation fait écho à bon nombre de critiques du rapport Gobeil qui, publié l'été dernier, rasait des dizaines d'organismes publics d'un seul coup de crayon. M. Gobeil n'en continue pas moins de défendre son bébé. C'est son droit et même son devoir de le faire car, comme il le mentionnait devant le Canadian Club de Montréal, quelques jours avant l'envolée de M. Ryan, l'impasse budgétaire persiste au Québec. On doit absolument réduire ses dépenses au moyen de la décentralisation, afin de stopper le gonflement illimité de l'appareil central du gouvernement.

Qu'un jeune loup politique comme M. Gobeil croise le fer avec le chien de garde de la pondération gouvernementale qu'est M. Ryan, cela ne doit pas être perçu comme un facteur de divisions mais, bien au contraire, comme la recherche du juste milieu, un mariage de raison entre le privé et le public dans une économie mixte dont l'objectif demeure le mieux-être du Québec et des Québécois.

## LA RELIGION D'AMOUR FRAPPE ENCORE



LETTRES AU SOLEIL

### Futures mères...

A propos d'un article paru dans votre journal du 11 octobre, je me vois dans l'obligation d'apporter, pour la population de Québec, quelques éclaircissements. Selon ce qui s'y lit, les profanes pourraient très bien penser que les services d'obstétrique et de pouponnière étant transférés à St-François d'Assise, le personnel de ces deux départements le sera aussi.

Loin de là! Tous les accouchements de l'Enfant-Jésus pouvant être absorbés par St-François, aucune des infirmières ni des garde-bébés ne trouvent de poste là-bas! Ce qui amènera beaucoup de rancœur et d'amertume entre toutes les employées déplacées, "bumpées".

Il faut se souvenir que l'hôpital de l'Enfant-Jésus (fondé en 1923), fut, en tout premier lieu, créé pour être un centre de soins mère-enfant. En effet, c'est le département de pédiatrie qui y fut ouvert le premier. Le besoin d'un bloc obstétrical se fit sentir très tôt. C'est aux environs de 1930 que ce centre vit le jour et continua de bien desservir la population de Québec jusqu'à aujourd'hui.

Peut-on décerner, après 56 ans de soins dévoués, priver la population de ce service? Dans notre société qui se targue d'être si démocratique, peut-on parler de démocratie quand les mères sont

acculées à ne pas pouvoir choisir d'endroit où elles veulent accoucher?

Quand tous les hôpitaux seront superspécialisés, c'est-à-dire à vocation unique (exemple: toute la cardiologie regroupée à Laval ou bien toute la neurologie, neurochirurgie, regroupée à l'Enfant-Jésus), pourra-t-on encore parler d'humanisation de soins? Quand on regroupera la population dans ces centres, pour les soigner "en série" comme des autos dans un garage!

Dans un monde de plus en plus violent, de plus en plus hargneux, quand le personnel d'un petit centre d'obstétrique et de pouponnière fait de son mieux pour prodiguer soins, tendresse, compréhension, douceur, pourquoi fermer ces centres? Au nom du sacro-saint argent, me direz-vous? Plutôt au nom d'une politique aveugle et drastique qui ne voit là qu'un moyen d'éponger des dettes qu'elle a contractées sans discernement et qu'elle voudrait dissimuler à notre population.(...)

Louise L. Boutet  
Charlesbourg

### A toi mon G.A.I.\*

C'était quelques jours avant la Journée mondiale de la Paix.

Grisé par la fraîcheur de ce petit matin ensoleillé, je pédalais, au paroxysme de l'effort depuis déjà plus d'une heure, sur la route de Ste-Anne de Beaupré.

Quand, surgi d'on ne sait où, mon G.A.I., ayant sans doute décelé dans mon style heurté quelque imperceptible signe d'une grande et dangereuse fatigue, avec un geste d'une rare élégance, me coupa brutalement la route, freinant brusquement pour mieux me faire réaliser le grand danger où j'étais.

Inconscient d'une telle attention, je décidais de le doubler sur sa gauche; ce que voyant, avec une incroyable rapidité, au moment où j'arrivais à sa hauteur, il ouvrit sa portière (vous l'aviez bien sûr compris: c'était pour m'inviter à venir me rechauffer dans sa voiture.)

Hélas, ne l'ayant pas compris, je pris à tout hasard ma pompe au cas où lui aussi, aurait eu besoin d'être regonflé à bloc.

Il me fit comprendre rapidement en joignant le geste à la parole qu'il n'en était rien: il fit preuve d'une telle délicatesse qu'il s'en suivit un étrange

ballet, en ce petit matin silencieux et frisquet, fait d'esquives habiles avec, ici et là, quelques droites et gauches qui se perdaient dans le vide.

Puis, il fit preuve d'une rare érudition égrenant tous les noms d'oiseaux que la terre peut porter, poussant la sollicitude jusqu'à y ajouter quelques termes empruntés au cirque! Mais enfin, après quelques trop courtes minutes, devant mon incompréhensible ingratitude, il s'en fut comme il était venu, sans doute apporter quelque autre réconfort à un malheureux cycliste, un peu plus loin!

Ô journée bénie: je désespérais de rencontrer quelque grand seigneur de la route: de ceux qui remettent à l'honneur les nobles attitudes humaines en y manifestant les plus belles qualités primales de l'humanité.

Merci de l'avoir rencontré mon gentil G.A.I.: tu me fis réaliser (pauvre inconscient que j'étais) combien le cyclisme est un sport complet QUI permet de pratiquer la boxe et l'esquive!

\*Honnit soit qui mal y pense: G.A.I.: pour Gentil Automobiliste Inconnu... ● Frédéric Prayal Charlesbourg

#### N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390 Saint-Vallier est, G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

Les journalistes du SOLEIL se sont mis à utiliser, depuis quelque temps, une expression "ON EST LOIN DE LA COUPE AUX LÈVRES" qui ne veut absolument rien dire et qui a le don de me faire enrager.

Jusqu'à maintenant, je n'avais vu l'expression en question que dans les pages sportives. Or, sachant que les journalistes sportifs ne sont pas reconnus en général pour la qualité de leur plume et que, par conséquent, les gens ac-

cordent moins d'importance à l'inélégance de leur style, je laissais passer.

Mais, voilà que je la retrouve, cette expression, dans une page sérieuse du journal d'aujourd'hui; on l'utilise en effet comme titre dans le dossier sur l'homéopathie (B-5).

Il est assez évident qu'il s'agit là d'une déformation de l'expression Il y a loin de la coupe aux lèvres qui dit bien ce qu'elle veut

dire et que tout le monde comprend. Dites donc à vos journalistes qu'en employant ainsi de façon approximative des expressions figées, ils font injure à la langue française en plus de se rendre ridicules.

Acceptez tout de même mes salutations et mes félicitations pour la tenue générale de votre journal. ●

René Hudon  
Québec

## Injurieuse coupe aux lèvres

### POINT DE VUE SUR L'ÉCONOMIE

# Le bien précaire équilibre budgétaire de Québec



par  
Denis  
ANGERS

Ces temps-ci, dans les bureaux feutrés de l'hôtel de ville de Québec, comme dans toutes les administrations municipales d'ailleurs, les maîtres du budget s'écritent, s'acharnent, fendent les cheveux en quatre...

D'ici à deux mois, ces experts financiers de la direction générale de la ville n'auront qu'un but: réaliser une opération budgétaire qui se solde par des revenus égalant les dépenses, qui n'affecte pas trop les contribuables, qui permette de maintenir les services locaux. Le tout, sans accuser de déficit puisque, contrairement aux Michael Wilson ou Gérard-D. Lévesque, un gerant municipal ne peut reporter à plus tard le paiement de ses dépenses courantes.

À Québec, plus que partout ailleurs dans la province, cet exercice ressemble pas mal beaucoup à la quadrature du cercle. Car, comme le confirmaient

coups sur coups un document du Bureau québécois de la statistique et le rapport de la Commission Lapointe sur la Vieille Capitale, la marge de manoeuvre financière de la ville est à peu près nulle.

D'une part, il est illusoire de faire porter sur les citoyens de Québec le fardeau de dépenses accrues, au moyen d'une augmentation des taxes foncières. Car, à ce chapitre, la coupe est archi-pleine. Selon le Bureau de la statistique, c'est hélas ici que les taxes foncières sont les plus lourdes, entre toutes les villes de plus de 5,000 habitants du Québec. Et quant à presser le contribuable, on ne se gêne pas. Par rapport à Montréal, le taux des taxes foncières perçues à Québec est supérieur de 20 pour 100. Rien de moins...

Comme il est illusoire d'accroître les revenus en taxant et qu'il est interdit par la loi de recourir à cet expédient qui s'appelle déficit budgétaire, le maire Jean Pelletier pourrait toujours sabrer dans les dépenses. Bien sûr, de-

puis des années, à Québec comme dans les administrations de tous niveaux, l'expression "restrictions budgétaires" est passée dans le vocabulaire courant. N'empêche que, selon la commission Lapointe, si l'on a beaucoup utilisé le terme dans les déclarations, on ne l'a pas assez appliqué dans les actions. Au total, selon la Commission, la ville de Québec pourrait, en exerçant une gestion plus serrée, économiser jusqu'à \$10 millions par année.

C'est là un chiffre remarquable, représentant près de cinq pour 100 du budget municipal; c'est comme si, à l'échelle du Québec, le ministre des Finances réalisait soudainement qu'il est possible d'épargner au delà d'un milliard de dollars!

Évidemment, en sabrant ainsi, une administration risque gros. D'une part, des services considérés comme essentiels pourraient disparaître et soulever l'ire des citoyens. D'autre part, le climat serein qui a presque toujours caractérisé les relations de travail à la ville de Québec en prendrait pour son rhume: finis les bureaux confortables, le personnel abondant, les traitements comparables à ceux offerts par le grand

frère provincial... Pour l'administration municipale de la capitale de Québec, quelle honte ce serait de se voir ravalée au niveau d'une ville de banlieue.

Que faire alors? Il ne reste qu'une solution, une solution que le maire Pelletier privilégie depuis toujours: élargir l'assiette fiscale de Québec, ce fonds immobilier qui génère les revenus fonciers. Pas étonnant de sa part qu'il réclame que les gouvernements provincial et fédéral paient pour leurs édifices des taxes égales à celles des particuliers. Et que, surtout, il consacre beaucoup d'efforts à redévelopper ce "croissant de la vétusté", véritable horreur financière qui s'étendait jadis de la place Jacques-Cartier au Vieux-Port.

Dans ce dossier, M. Pelletier était toujours apparu comme un administrateur logique, cohérent. Tout à tour, avec la bibliothèque, le prolongement du mail St-Roch, le palais de justice et la gare intermodale, il avait réussi à boucher des trous béants. A rendre rentables pour la ville des terrains vacants et des immeubles décrépis qui génèrent bien peu de taxes.

Cette belle cohérence a toutefois esquivé une sévère buffade, la semaine dernière, avec la valse-hésitation qu'a dansée le maire sur le territoire du Vieux-Port. En rejetant du revers de la main les projets de trois groupes immobiliers, M. Pelletier n'aide en rien à créer l'indispensable climat de confiance que recherchent avidement les investisseurs. En qualifiant de "coloriage" un document de son propre service de l'Urbanisme sur le développement du centre-ville, il fait un curieux pas de côté. D'autant plus que, à Québec, il est de coutume de faire autoriser par le comité exécutif toutes les publications destinées à l'extérieur de l'hôtel de ville.

Pour l'image de Québec sur le marché national de l'immobilier, les récentes réserves du maire ne sont certes pas un actif. En remettant à un avenir incertain la réalisation de projets concrets, elles risquent de priver sa ville de taxes qui, par les temps qui courent, aideraient les responsables du budget à boucler leurs futurs exercices financiers. ●

\* Denis Angers est un journaliste cadre au SOLEIL.

# LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DANS NOS RÉGIONS

## Les résultats du scrutin à Pointe-au-Pic

# Amère déception pour les anciens du Manoir

♦ Il n'y a pas que la neige qui a refroidi, hier soir, les ardeurs des 150 ex-travailleurs du Manoir Richelieu, à Pointe-au-Pic. Le résultat du scrutin municipal aussi. Et dire qu'ils s'appuyaient sur les ef-

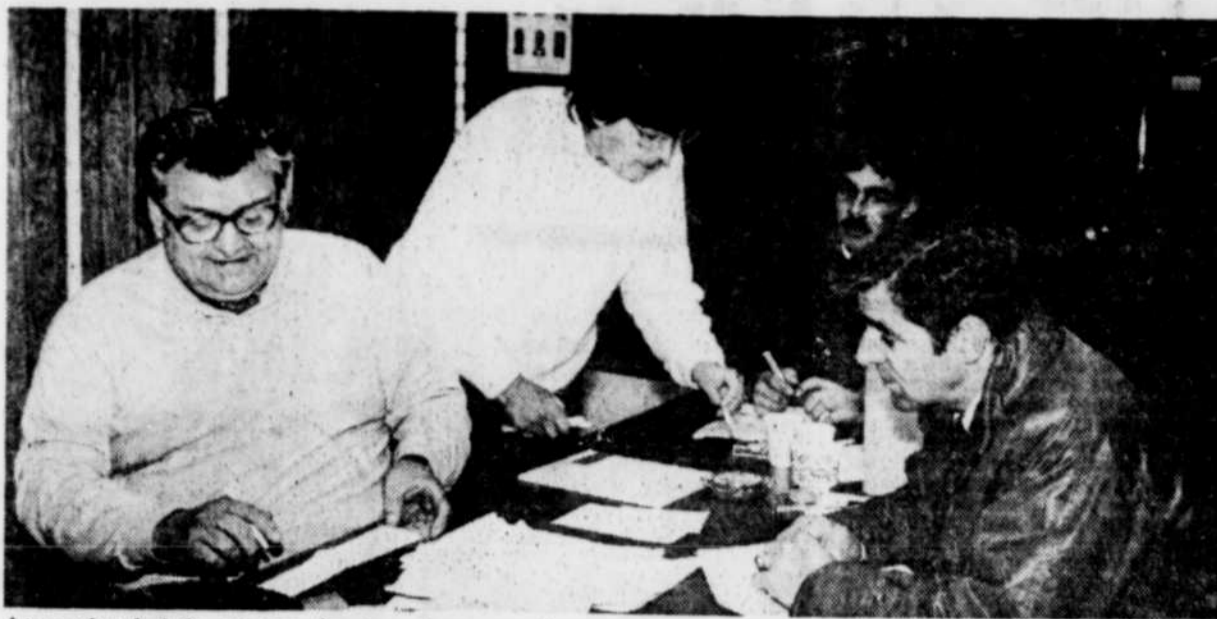
forts de l'équipe de Rosaire Lavoie pour faire avancer leur cause.

par Isabelle JINCHEREAU

"Le monde est bouché. Chu pas surprise mais déçu. Le maire Lajoie a changé son équipe pour renforcer sa position contre nous. Au moins, ses adversaires auraient pu adoucir le conflit", lance Doris Harvey, une ex-employée qui, comme une dizaine d'autres, faisait le pied de grue devant l'hôtel de ville, dans la rue Principale. Trente-huit ex-travailleurs du manoir étaient inscrits sur la liste des électeurs de Pointe-au-Pic.

Lucien Warren, un jeune entrepreneur de Pointe-au-Pic, ne mâche pas ses mots. Quand le maire sortant, Jean Lajoie, lui a demandé récemment ses intentions de vote, il lui a carrément dit qu'il ne voterait pas pour lui. Depuis ce temps, Lucien a perdu plusieurs contrats de déneigement. Son frère Robert et lui viennent de démissionner comme pompiers dans cette localité de 1,200 âmes, écoeurés par les commérages. "Jean Lajoie a joué avec tout le monde. Avec lui, on recule de 40 ans. Moi, je déménage à Cap-à-l'Aigle. J'suis tanné de voir niaisier les choses au manoir", hurle-t-il sur le trottoir.

Puis, le jeune Charlevoisien s'est dirigé au quartier général de l'équipe battue, installée dans une ancestrale demeure juste en face de l'hôtel de ville et juste à côté du local des vainqueurs. Dans la grande cuisine de Josette Tremblay, près du poêle à bois, Mireille V. Girard pleure de toutes ses larmes. C'est tout ce que peut faire une employée de caisse populaire, contre la réponse de l'aristocratie, comme elle dit. "Quand je pense qu'un conseiller de 15 ans d'expérience comme Jean-Yves Belley, qui voulait s'impliquer dans le conflit au manoir, a été débarqué par un employé de Malenfant", dit-elle en s'essuyant les yeux.



Le maire Lajoie et son équipe dans son bureau.

Le Soleil, Jacques Bousinot

Émilie Thibault a également été défaite au siège numéro 4 par le dentiste Pierre Beaulieu. "De source sûre, mademoiselle, je peux vous dire que même les aubergistes de Pointe-au-Pic ont passé des petits papiers à leurs employés, en guise de conseil, juste avant le vote."

Pour le citoyen Guy Harvey, y'a pas de doute que les frontières de Pointe-au-Pic vont rétrécir, sous la férule de Jean Lavoie. On parlait déjà de fusion possible entre Pointe-au-Pic et La Malbaie, hier soir.

La manifestante Lisette Fortin était également triste. "Cette élec-

tion, c'était notre espoir". Le local de la CSN, situé au 101 de la rue Principale, était vide, hier soir. Les trois voitures de l'unité d'urgence de la Sûreté du Québec, patrouillant aux dix minutes dans le village et aux abords du manoir, n'ont guère rencontré d'opposition dans leur sillage. Deux autres véhicules policiers garés près de la rue de la Miscoutine, lieu de résidence du maire élu, veillaient au bon ordre. Du côté de La Malbaie, tout s'est bien passé.

"La peur s'est emparée de Pointe-au-Pic. Le maire Lajoie est un bon homme de paille. Son élection ne dérangera pas notre mouvement puisqu'il ne nous a jamais aidé. Ce pas un syndicaliste, comme il le prétend", a déclaré Louiselle Pilote, présidente du syndicat des ex-travailleurs du manoir.

Ce matin, la soixantaine de manifestants rejoignaient leur piquet, au bas de la côte Bellevue, à un kilomètre du Manoir Richelieu. Le spectre de la loi 160, votée en août dernier par le conseil, pour faire

régnier l'ordre dans la ville, ne les fait même pas tiquer puisque le syndicat la conteste déjà devant la justice.

De son côté, le directeur du manoir, M. Jocelyn Tremblay, a expliqué, hier, que l'issue du scrutin prouvait que la majorité silencieuse voulait en finir avec le conflit à l'hôtel. "C'est la victoire du bon sens, du raisonnement contre l'acharnement", conclut-il.

Ce matin, même si tous les yeux sont encore tournés vers Charlevoix, la vie continue pour Paul Tremblay. Cet auguste citoyen de 78 ans et 8 mois, de La Malbaie, qui fut saucier durant 22 ans au manoir, au début de son exploitation, en 1929. Sa fille Lisette travaille comme caissière à l'hôtel. "J'ai bien hâte que ça se règle, cet affaire-là", dit-il. En attendant, ce paisible vieillard va continuer à faire ses visites tous les après-midis au grand chef des cuisines de l'hôtel, histoire de ne pas perdre la main.



Le candidat perdant à la mairie, Rosaire Lavoie (à droite), en compagnie de deux candidats à des postes de conseillers, Émilie Thibault et Marc Bergeron.

## Baie-Saint-Paul: une élection qui ne règle pas le problème de la police

♦ L'élection municipale d'hier à Baie-Saint-Paul n'a rien réglé en ce qui concerne l'abolition du corps de police de l'endroit. Ce que tous décrivaient comme l'instant de vérité dans cette bagarre qui dure depuis 2 ans s'est soldé par un match nul. Les citoyens ont élu un nouveau maire en faveur de l'abolition mais ils ont rejeté complètement son équipe préférant plutôt donner leur appui au groupe adverse.

par Denis GAUTHIER (collaboration spéciale)

Jacynthe B. Simard a été élue au poste de maire par 97 voix de majorité. Celle qui a piloté le dossier de l'abolition du corps de police sous le conseil précédent se retrouve entourée de conseillers plutôt modérés sur le sujet. Elle n'aura pas droit de vote dans le conseil que la population vient d'élire et il y a fort à parier que les premiers mois de son mandat se-



Jacynthe SIMARD

ront pénibles.

"Je me suis mis la tête sur la bûche au cours de cette campagne électorale en disant qu'un vote pour moi signifiait un vote pour l'abolition du corps de police, l'élection ne

m'a pas fait changé d'idée", déclarait-elle hier. Mme Simard sera entourée de conseillers qui ne partagent pas nécessairement son opinion et elle n'aura droit de vote qu'en cas d'égalité, "je ne peux pas prédire l'avenir, mais durant la campagne ils ont prêté l'unité c'est ce que nous verrons. De toute façon, un conseil normal doit refléter l'opinion de son maire", soulignait-elle sans trop vouloir élaborer.

De l'autre côté de la clôture, le candidat défait à la mairie, M. Jean-Roch Bossé, disait qu'en dépit de la défaite, il allait demeurer omniprésent sur la scène municipale. Il occupait un poste de conseiller sous l'ancienne administration et un conseil normal doit refléter l'opinion de son maire", soulignait-elle sans trop vouloir élaborer.

## La Malbaie se donne une mairesse

♦ L'ex-conseillère Claudette B. Bergeron devient la première femme à être élue maire de La Malbaie. Elle l'a emporté, hier, par seulement 22 voix sur son adversaire Jean-Marc Dufour.

par Denis GAUTHIER (collaboration spéciale)

Mme Bergeron a amassé 1,026 votes contre 1,004 pour son adversaire. L'élection a suscité passablement d'intérêt parmi la population, puisque 66 pour 100 des électeurs se sont rendus aux urnes.

La campagne électorale à La Malbaie a été noyée par les événements qui ont eu lieu, la semaine

dernière, dans la municipalité voisine de Pointe-au-Pic. Même auparavant, les deux candidats avaient mené une campagne sobre et propre axée surtout sur les personnalités. Comme toile de fond, les deux candidats tenaient sensiblement le même discours, soit de demander aux municipalités environnantes un effort accru financièrement pour les services qu'ils venaient chercher à La Malbaie.

La gagnante déclarait, hier, que sa priorité consisterait à s'attaquer à la réforme de l'administration de la municipalité. Elle entendait également appuyer le club de l'âge d'or qui veut se doter d'un nouveau local. "Je m'attendais à une majorité

plus forte", avouait la nouvelle élue.

Mme Bergeron faisait face à un jeune avocat de 27 ans, Jean-Marc Dufour. Il s'est dit déçu du résultat du vote quoiqu'il n'exclut pas la possibilité de demander un nouveau recensement des voix devant un juge.

Les citoyens de La Malbaie se sont déplacés dans une proportion de 66 pour 100 pour ce vote. C'était la première fois qu'ils étaient appelés aux urnes depuis 20 ans.

Outre Mme Bergeron, la conseillère sortante France Bouchard et M. Michel Gagnon ont été déclarés élus.

## Donnacona: Denis Denis devra composer avec l'opposition

♦ DONNACONA - Le maire Denis Denis devra composer au cours des quatre prochaines années au conseil municipal de Donnacona avec cinq conseillers qui lui ont mené une vive lutte.

C'est par une majorité de 224 voix que M. Denis a été reporté au pouvoir en battant l'ex-conseiller Jean-Claude Frenette. En 1982, M. Denis avait eu droit à une majorité de 337 votes.

Toutefois, M. Denis a réussi à faire élire un seul conseiller, soit Victor Lord qui l'a emporté par 135 votes sur le plus proche de ses quatre adversaires, François Dussault.

Les cinq autres conseillers ont fait la lutte au sein de l'équipe Frenette. Il s'agit de Russel Gilbert qui a battu Luc Walsh par 478 votes; Pierre Lambert bat Alain Sauvageau par 281 votes; Léo Sauvageau l'emporte par 728 voix sur Jacques Jacques; Huguette Demers récolte une majorité de 158 sur son plus proche adversaire, André Patterson; majorité de 41 votes pour Benoit Savard sur son plus proche adversaire, Roger Plamondon.

Voici le tableau détaillé avec le nombre de votes:

Mairie: Denis Denis, réélu, 1,536 votes; Jean-Claude Frenette, 1,312.

Conseillers: Russel Gilbert (élu) 1,652 votes, Luc Walsh, 1,174 votes; Pierre Lambert (réélu) 1,546 votes, Alain Sauvageau, 1,265; Victor Lord (réélu) 1,118 votes, François Dussault, 983 votes, Denis Godin, 593 votes, Carmen Labrecque, 117; Léo Sauvageau (réélu) 1,772 votes, Jacques Jacques, 1,044; Huguette Demers (élu) 1,141, André Patterson, 983, Hélène Trépanier, 699; Benoit Savard (élu) 1,253 votes, Roger Plamondon, 1,212, Paul-Henri Bouliane, 336.

## Le maire de Black-Lake réélu avec une majorité réduite

♦ BLACK-LAKE - Le maire sortant de la ville de Black-Lake, M. Georges-Henri Cloutier, a été réélu avec une majorité réduite de 213 voix contre l'ancienne mairesse, Mme Thérèse Mercier. Il a recueilli 1,007 votes contre 794 pour son adversaire.

par Fortunat MARCOUX

Au scrutin de 1982, M. Cloutier, qui effectuait un retour sur la scène municipale après avoir été maire de 1974 à 1979, avait battu Mme Mercier, alors mairesse sortante, avec une majorité de 465 voix (1530 contre 1065). Soixante-quinze pour 100 de l'électorat avait voté alors que seulement 54,68 pour 100 s'est déplacé, hier.

Un maire surpris

Même s'il a obtenu des ma-

rités dans tous les quartiers et dans 12 des 14 bureaux de votation. M. Cloutier s'est dit surpris du résultat et déçu de la faible participation de la population.

Il a soutenu que son adversaire avait faussé le débat durant la campagne électorale en faisant croire à la population qu'il y avait dans l'air un sérieux projet de fusion de la ville de Black-Lake avec la ville de Thetford-Mines et les municipalités de Thetford-Sud et de Rivière-Blanche.

"Le résultat démontre que la population n'est pas mûre pour un regroupement quelconque et le nouveau conseil devra agir avec prudence et en tenir compte", a noté le maire réélu. M. Cloutier a réitéré sa promesse de consulter

ses concitoyens en temps opportun dans ce chaud dossier.

Mme Mercier a qualifié l'élection de référendum sur tout projet d'annexion ou de fusion. A ce titre, elle se réjouit que la population n'ait pas donné un chèque en blanc au maire réélu. Elle souhaite la renaissance d'une ligue de citoyens pour défendre ce dossier.

Conseiller depuis 19 ans, M. Aristide Gauthier, a été réélu en l'emportant sur M. Denis Gagnon (249 à 219).

MM. Clément Boudreau et Réal Champagne ont été élus conseillers en battant respectivement MM. Henri-Georges Dubuc (292 contre 104) et Henri Argouin (396 contre 155) pour succéder à MM. Normand Fortier et Guy Ferland.

### LES ÉLECTIONS EN BREF

#### AMIANTE

##### Saint-Julien

Florent Goulet, réélu (169 voix)  
Réjean Beaudoin (112 voix)  
majorité: 57

##### St-Pierre-Baptiste

Florent Dubuc, élu (195 voix)  
Philibert Marcoux (194 voix)  
majorité: 1  
Claude Dubois, élu (199 voix)  
Gilles Fortier (207 voix)  
majorité: 8  
Yves Couture, élu (239 voix)  
Claude Dostie (150 voix)  
majorité: 89

##### Saint-Pierre-de-Broughton

Mairie: Guy Gagné, élu (354)  
Michel Rouleau (sortant) (316 voix)  
majorité: 38  
Conseillers: Rosane Huppé, élue (390 voix)  
Bruno Nadeau (sortant) (278 voix)  
majorité: 12

##### Victoriaville

Roch Gardner, réélu  
Gaston Dunn, réélu  
Benoît Breton, réélu  
Gilles Desrosiers, réélu  
Gérald Fortier, réélu  
Gérard Amiot a été battu par Armand Mercier

#### CÔTE-DE-BEAUPRÉ

##### St-Tite-des-Caps

Laurien Duchesne, réélu sans opposition  
Hélène Blouin, réélue (206 voix)  
Ludger Verreault (92 voix) et Raymond Racine (86 voix)

##### St-Ferréol

Mairie: Robert Paquet, réélu (621 voix)  
Réjean Simard (431 voix)  
Conseillers: Jean-Guy Huot, élu avec une majorité de 319 voix sur Jacques Michaud  
Sylvie Caron, élue (621 voix) contre Rosaire Bouchard (414 voix)  
Jean-Marie Giguère, élu avec une majorité de 234 voix sur Denise Cusson  
Jocelyn Simard, élu (540 voix) contre Germain Tremblay (485 voix)

##### Ste-Brigitte

Mairie: Gabriel Lalonde, élu (580 voix)  
Noël Fortier (565 voix)  
majorité: 15

##### Saint-Jean

Mairie: Antoine Pouliot, élu (382 voix)  
Guy Blouin (302 voix)  
majorité: 80

##### Saint-Laurent

Jean-Louis Dufour et Jean-Paul Gendron élus conseillers à la suite des démissions des conseillers sortants Jacques Coulombe et Jean-Claude Gendreau avant la tenue du scrutin.

#### QUÉBEC

##### Stoneham-Tewkesbury

Raymond Pageau, réélu (395 voix)  
Georges Legendre (176 voix)  
majorité: 219  
taux de participation: 13,5%

#### AUTRES RÉGIONS

##### Longueuil

Mairie: Jacques Finet, réélu (29,795 voix)  
Claude Jollet (6,230 voix)  
289 bureaux sur 300

##### Sherbrooke

Mairie: Roland Desautniers, élu, (3,560 voix)  
Serge Bourgoin: (1,826 voix)  
41 bureaux sur 64

##### Schefferville

Mairie: Michel Dubreuil, élu (72 voix)  
Gilles Fortier (53 voix)

##### Sherbrooke

Mairie: Jean-Paul Pelletier, réélu (12,530 voix)  
Hilaire Béliveau (9,792 voix)  
majorité: 2,738

##### Trois-Rivières

Mairie: Gilles Beaudoin, réélu (7,062 voix)  
Guy Larivière (6,035 voix)  
majorité: 1,027

## Saint-Jean-Port-Joli: le maire Deschênes réélu par quatre voix

♦ Ce n'est que par quatre voix seulement que le maire sortant de Saint-Jean-Port-Joli, Marc-Arthur Deschênes, a été réélu.

par Gilbert LEDUC

Ce dernier a récolté 491 votes

contre 487 pour son plus proche rival, Laurent Saint-Pierre. L'autre candidat à la mairie, Serge Cloutier, a pour sa part amassé 243 votes.

Au poste de conseiller au siège 6, le conseiller sortant, Albert Le-

bel, a plié l'échine par 598 voix contre Clément Caron.

Un taux record de participation au scrutin a été établi à Saint-Jean-Port-Joli alors que 45,4 pour 100 des électeurs se sont présentés aux urnes.

# OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489

## CINÉMA

**CANADIEN** (Place Laurier, 656-9922) Jean de Florette (-) 19h00, 21h15. G. Prix d'entrée: \$5.50 adultes; \$5 pour les 14-17 ans; \$2.50 enfants et âge d'or avec carte des Cinémas Unis seulement. Laissez-passer non valides.

**CANARDIÈRE** (Galeries Canadière, 861-8575) Le moment de vérité no 1 (4) Le moment de vérité no 2 (4) A compter de 19h pour le programme complet. G. Prix d'entrée: \$5.50; \$4.75 14-17 ans; \$2.50 moins de 14 ans; \$2.75 pour les 65 ans et plus.

**CARTIER** (1019 rue Cartier, 525-9340) Brazil (2) 18h30. G. Plenty (4) 21h30. G. Prix d'entrée: \$3.75; \$2. moins de 14 ans et âge d'or.

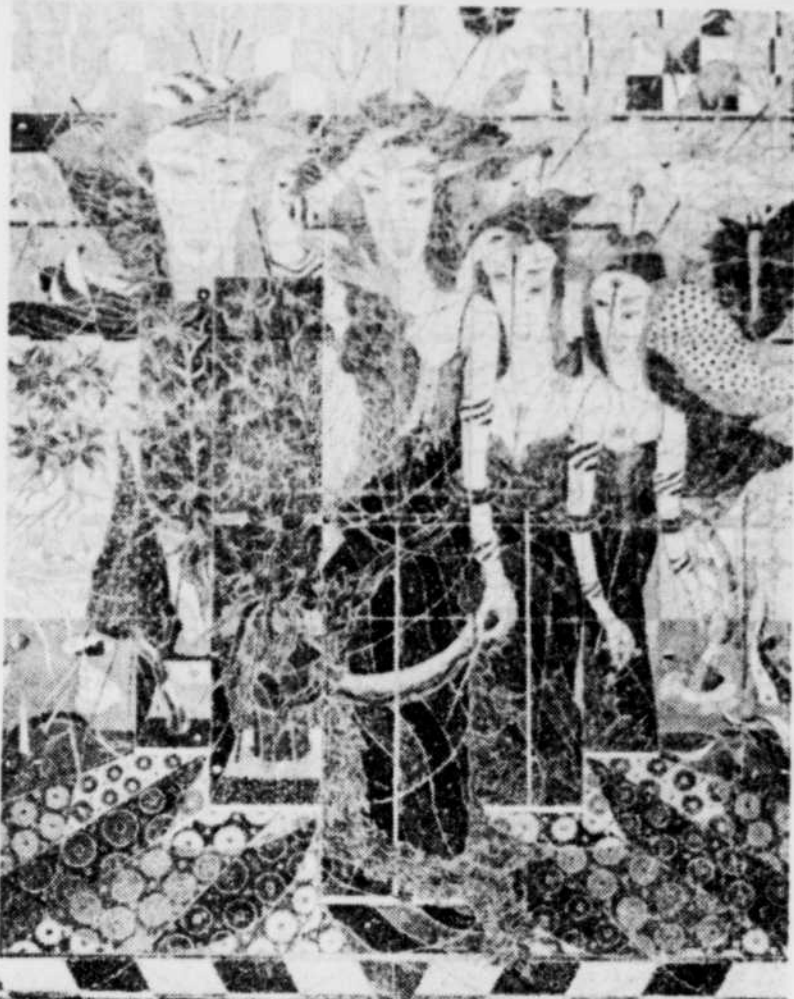
**CINEPLEX ODEON** (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745) Cinema 1: Le declin de l'empire américain (4) 12h45, 14h50, 16h50, 19h, 21h10. 14 ans. Cinema 2: A propos d'hier soir (4) 12h15, 14h30, 16h45, 19h15, 21h40. 14 ans. Cinema 3: Le dernier survivant (6) 12h45, 15h45, 17h45, 19h45, 21h15. G. Cinema 4: 90 jours pour tomber en amour (1) 12h5, 15h, 17h, 19h10, 21h20. G. Cinema 5: Thérèse (2) 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30. G. Cinema 6: House (5) 13h45, 15h45, 17h45, 19h45, 21h45. 14 ans. Cinema 7: Les Anges sont pliés en deux (5) 12h30, 14h25, 16h20, 18h15, 20h10, 22h00. G. Cinema 8: Retour à l'école (5) 12h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15. G. Prix d'entrée: \$6 adm. générale, \$5.50 étudiants 14-17. Age d'or \$2.75; Enfants moins de 14 ans: \$2.50.

**CLAP** (2360 Chemin Sainte-Foy, 653-3750) Salle Repertoire: Le lieu du crime (4) 12h, 17h30. G. Les valseuses (4) 13h45, 21h, 18 ans. Yiddish connection (5) 15h45, 19h15. G. Prix d'entrée: \$3.75; \$2. pour les plus de 50 ans et les moins de 14 ans. Salle Primeurs: Le paltoquet (3) 12h30, 14h15, 16h, 17h45, 19h30, 21h15. G. Prix d'entrée: \$3.75; \$2. pour les 50 ans et plus et les moins de 14 ans.

**GALERIES DE LA CAPITALE** (5401 des Galeries, 628-2455) Salle 1: Aliens (3) v. française. 18h25, 21h, 14 ans. Salle 2: 372 le matin (3) 19h, 21h15, 14 ans. Salle 3: La mouche (4) 19h30, 21h30, 14 ans. Salle 4: Top Gun (5) version française. 19h, 21h05. G. Prix d'entrée: \$5.50; \$5. 14-17 ans; \$2.50 moins de 14 ans.

**LIDO** (Lévis 837-0234) Salle Lévis 1: Le declin de l'empire américain (4) 19h30, 21h30. 14 ans. N.B. Aucun laissez-passer n'est accepté. Salle Elchemin 2: House (5) v. française. 19h30, 21h30. Prix d'entrée: \$5; \$3.50 jeunesse (14-18 ans); \$2. moins de 13 ans et âge d'or.

**MIDI-MINUIT** (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828) Partenaires demandes (-) 13h40, 16h10, 18h45, 21h20. Chasseuse d'étoiles (-) 14h55, 17h30, 20h05. 18 ans. Prix d'entrée: \$5.00



La galerie d'art Quatre saisons située au 1179 rue Saint-Jean présente les œuvres récentes de Joseph-Richard Veilleux.

**PARIS** (Place d'Youville, 694-0891) Salle 1: Le retour des morts vivants (6) 12h, 15h45, 19h45. L'opéra de la terreur (6) 13h45, 17h45, 21h45. 14 ans. Salle 2: Peggy Sue got married (-) 12h30, 14h30, 16h30, 18h30, 21h40. G. Salle 3: Room with a view (3) v.o.a. avec s.t. français. 12h05, 14h15, 16h40, 19h15, 21h30. G. Prix d'entrée: \$5.50; \$4.75 pour les 14-17 ans; \$2.75 âge d'or et \$2.50 moins de 14 ans pour chaque salle.

**PLACE QUÉBEC** (525-4524) Salle 1: The name of the rose (-) v.o.a. 18h40, 21h, 14 ans. Salle 2: The color of money (-) 19h, 21h20. G. Prix d'entrée: \$5.50; \$5.00 14-17 ans pour chaque salle.

**SAINTE-FOY** (Place Sainte-Foy, 656-0592) Salle 1: Crocodile Dundee (4) v.o.a. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15. G. Salle 2: Blue Velvet (4) 13h30, 16h, 18h30, 21h, 18 ans. Salle 3: Trick or treat (-) 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05. 14 ans. Prix d'entrée: \$5.50; \$5.00 14-17 ans pour chaque salle.

**VIDÉOTHÉÂTRE**. Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 rue Saint-Joseph est. Auj. 14h, 17h, 19h. Albert Camus (-) Entrée libre.

**CINEMATHEQUE**, salle 4461, pavillon Jean-Charles Bonenfant, Université Laval. Auj. et demain 12h. A propos de Nairobi (-) Entrée libre.

## MUSIQUE

**PAUL TORTELLIER**, violoncelliste, dans le cadre des Lundis de l'Institut. Ce soir 20h. Salle de l'Institut canadien, 42 rue Saint-Stanislas. Prix d'entrée: \$10.

## RÉUNION

**Le Cercle Hélène Boullé des Filles d'Isabelle 0623**. Réunion mensuelle ce soir 20h. Sous-sol de l'église Notre-Dame-du-Chemin, 219 rue Père Marquette. Rens: 527-4790 ou 658-1649.

**Le Club radio amateur de Québec Inc.** Assemblée mensuelle ce soir 19h30. Château Bonne Entente, 3400 Chemin Ste-Foy. Rens: Bertrand Leblond, 833-6582.

**Entraide Naturo-Lait**. Une série de trois rencontres prénatales spécifiques à l'allaitement commencera bientôt à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, 2075 rue De Vitre, pavillon Notre-Dame. Les futurs pères et tous les intervenants auprès des femmes enceintes et des mères allaitantes sont également les bienvenus. Rens: 663-2711.

## CONFÉRENCE

**Le Cercle Cervantes-Camoens**. Ce soir 20h30. Conférence en portugais: Brasil-unicidade e Diversidade (Bresil, unité et diversité). Invitée: Madame Neusa Satuf Rezende, Université catholique de Minas Gerais. Salle 1-D, pavillon Charles-De Koninck.

**Les Amis du Jardin Van den Hende**. Atelier d'entretien des bonsai. Invité: Brian Donnelly. Ce soir 19h45. Pavillon Paul-Comtois, université Laval.

**Association de marketing de Québec**. Souper-conférence ce soir à 18h. Invité: Paul-André Cloutier, Ing. M.B.A., directeur aux services internationaux chez Price Waterhouse et collaborateur au journal Les Affaires. Sujet: Le marketing international à l'heure du libre-échange: réflexions et préoccupations. Restaurant Saint-Germain de l'hôtel Saint-Laurent, 3135 chemin Saint-Louis. Prix d'entrée: \$18; \$15 pour les membres et \$12 pour les étud. Réservations: 688-4677.

## SEMAINE CULTURELLE BRÉSILIENNE

Université Laval. Ce soir 20h30. Le Cercle Cervantes-Camoens présente une conférence "Brasil-unicidade e diversidade" donnée par Mme Neusa Satuf Rezende, professeure à l'université catholique de Minas Gerais au Bresil. Salle 1-D du pavillon Charles-De Koninck.



Paul Tortellier est à l'Institut Canadien ce soir.

## A SURVEILLER

### Cliniques itinérantes

En plus d'accueillir les donneurs de sang tous les jours au centre permanent des donneurs, 325 de la Croix-Rouge, des collectes itinérantes ont également lieu cette semaine. Auj. de 14h à 17h et de 19h à 21h on peut se rendre à l'arena de Donnacona. Jeudi de 13h30 à 17h30 au Motel Universel, 2300 chemin Ste-Foy, pour la Chambre d'Immeuble de Québec et enfin vendredi de 9h30 à 15h30 à la salle de conférence du PPMC de l'hôpital Laval.

### Fermeture de la rue Myrand

Afin de procéder à l'installation d'une borne fontaine au coin des rues Myrand et Boivin, le Service des travaux publics de la ville de Sainte-Foy procédera à la fermeture de la rue Myrand, direction nord, à partir du chemin Sainte-Foy, aujourd'hui et demain.

### Tricot à l'aiguille

Un atelier de couture des tricots à l'aiguille sous la direction de Raymonde Tessier commencera le 15 novembre à la Maison Routhier de Sainte-Foy. Coût: \$15. Rens: 654-4296.



# TOUS NOS MANTEAUX SONT RÉDUITS

## SUPERS VALEURS

SELECTION DE MANTEAUX VALANT RÉGULIÈREMENT JUSQU'À

\$175.00 POUR

# 69.00

SELECTION DE MANTEAUX VALANT RÉGULIÈREMENT JUSQU'À

\$ 225.00 POUR

# 99.00

SELECTION DE MANTEAUX VALANT RÉGULIÈREMENT JUSQU'À

\$ 325.00 POUR

# 129.00

TAILLES 10 à 20 ANS  
5 à 15 ANS  
14 1/2 à 24 1/2



Credit accepte

La Carte d'Identité norman

# norman

MODE OUI... CHER NON!

**ce soir**  
**19h30**  
**OFFICIER ET GENTLEMAN**  
*(An Officer and A Gentleman)*  
Avec RICHARD GERE et DEBRA WINGER. Un jeune Américain subit un dur entraînement pour devenir pilote des forces navales.

Télévision  
Quatre Saisons

QUÉBEC  
SUPER CÂBLE  
2 13

Inscrivez-vous!

## LA RELÈVE DU ROMAN QUÉBÉCOIS

### PRIX ROBERT-CLICHE BOURSES LE SOLEIL

Parrainé par la Société des écrivains canadiens (section Québec). Présenté par le Salon international du livre de Québec.

Le concours "La relève du roman québécois" est ouvert à tous les hommes et femmes du Canada, d'expression française (16 ans révolus et plus, de citoyenneté canadienne), qui ne font pas partie des écrivains professionnels et dont les œuvres n'ont jamais été publiées. Ce concours favorise uniquement le genre littéraire "roman" de langue française et ce, dans toutes ses formes.

Procurez-vous la copie complète des règlements et le formulaire d'inscription à l'adresse suivante

**Salon international du livre de Québec**  
"La relève du roman québécois"  
2590, boul. Laurier, chambre 760  
Ste-Foy G1V 4M6  
ou chez tout bon libraire.

Les participants devront faire parvenir leur manuscrit par courrier recommandé, au plus tard le 30 novembre 1986 à minuit, le cachet de la poste en faisant foi.

Edition du roman par "Les Quinze éditeurs".

**Premier prix**  
Une bourse de 2000 \$ offerte par le journal Le Soleil. Deux billets d'avion pour Paris offerts par National, frais de séjour offerts par le Salon international du livre de Québec.

Une collaboration de votre quotidien  
**LE SOLEIL**  
et la Société des écrivains canadiens (section Québec).

**ARTS ET SPECTACLES**

**La Marmaille s'en va en tournée en Australie**

Le théâtre de La Marmaille, de Montréal, part pour l'Australie où, pendant six semaines, la plus célèbre des troupes travaillant pour les enfants au Québec - et même au Canada - va présenter



Une scène de la pièce "Pleurer pour rire" par le Théâtre de La Marmaille.

110 représentations des deux productions que la compagnie a traduites en anglais, *Umiak, le bateau collectif*, *The Collective Boat*, et *Pleurer pour rire, Crying to Laugh*.

L'équipe qu'animent Monique Rioux, France Mercille et Daniel Meilleur a été invitée à participer au festival de Perth, dont les dates coïncident cette année avec les manifestations entourant la course internationale de voiliers Coupe America. La Marmaille jouera donc les deux pièces qui l'ont fait connaître à New York et au Canada anglais, à Perth une soixantaine de fois, puis amorcera une tournée canadienne en rejoignant à Vancouver pour la troisième fois, et effectuant, au retour, des crochets du côté des États-Unis, en commençant par Seattle.

La Marmaille est la deuxième troupe entièrement consacrée aux jeunes publics (après le Green-Thumb de Vancouver), à se rendre en Australie, mais c'est une première pour des Québécois. Le ministère des Affaires culturelles du Québec contribuera d'ailleurs aux dépenses encourues (\$50,000), comme le ministère des Affaires extérieures du Canada.

Pour la troupe qui a effectué trois tournées en Europe et que les Américains ont eu l'occasion de découvrir depuis deux ans, l'expédition australienne constitue son plus important engagement à l'étranger. Au retour, elle entreprendra une tournée canadienne en rejoignant à Vancouver pour la troisième fois, et effectuant, au retour, des crochets du côté des États-Unis, en commençant par Seattle.

Il y aura aussi les représentations de sa plus récente création, *Parasol*, un texte que Daniel Meilleur a écrit à la suite d'ateliers vécus par l'équipe chez des indigènes du Honduras. Gilbert David a coordonné les travaux.

Le 21 janvier, dix comédiens, musiciens et techniciens de La Marmaille s'envoleront par CP Air vers l'Australie. Seront du voyage les fondateurs-comédiens-animateurs Monique Rioux, Daniel Meilleur et France Mercille, Jacinthe Vanier, le musicien Michel Robidoux, Marc Bronilow (comédien montréalais originaire d'Australie), les techniciens Lucie Juneau et Alain Rouillier, le scénographe Daniel Castonguay et l'attachée de presse Clothilde Cardinal.

La Marmaille a présenté à Québec son *Pleurer pour rire*, un texte

de Marcel Sabourin, il y a deux ans, mais la plupart des Québécois hors Montréal et les territoires du Nord, ne connaissent pas encore *Umiak, le bateau collectif* auquel a pourtant collaboré l'auteur de Québec Michel O. Noël avec François Camirand, Yves Lavaux et Monique Rioux.

Changements au **Tele-Magazine**  
**LUNDI**  
**3 NOVEMBRE**

**17h00** GILLET PURE  
**LAINE**  
Mme. Diane Hébert (sujet: son livre "Un second souffle") / Claudette Dion, chanteuse.  
**18h30** 8 9 12: 15 13 12  
32 33 34: **TELESERVICE**  
Mme. Huguette Laporte-Roy, St. Berthe.

**Prix Québec-Wallonie-Bruxelles à Daniel Lavoie**

BRUXELLES (AFP) - Le prix de la chanson française Québec-Wallonie-Bruxelles a été décerné, cette année, à l'auteur-compositeur-interprète canadien Daniel Lavoie. Le prix, d'une valeur de près de \$2,900, lui sera remis, mercredi, dans la capitale belge.

Ce prix a été créé, en 1984, dans le cadre des accords de coopération en matière d'échanges culturels entre le Québec et la Communauté francophone de Belgique (Bruxelles et la Wallonie). En 1984, il avait été décerné au chanteur belge Pierre Rapsat.



**"Déchirures" de Jean Devost**

Du 4 au 27 novembre, le Centre de diffusion en arts visuels de Québec présente à la Galerie du Grand Théâtre, sous le thème *Déchirures*, les aquarelles de Jean Devost. Madelinot de naissance et de cœur, cet artiste vit maintenant à Québec, où il a obtenu un bac en arts visuels à l'université Laval. Depuis le début de sa carrière, Devost a choisi l'aquarelle comme médium répondant le mieux à sa sensibilité. Ses personnages irréels, situés dans un contexte allégorique, se dressent au sein d'un paysage souvent dénudé. Les déchirures matérielles présentes dans ses œuvres agissent comme des murs, qui par leur épaisseur délimitent des espaces à la fois concrets et symboliques.

Le vernissage a lieu demain, à 17h.

**CINÉMAS CINEPLEX ODEON**

<b>HOUSE</b> VERSION FRANÇAISE PLACE CHAREST DU PONT ET BOUL. CHAREST 529-8745 CINÉMA LIDO GALERIES BOND POINT LEVIS 837-0214	<b>LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN</b> UN FILM DE DENIS ARCANO PLACE CHAREST DU PONT ET BOUL. CHAREST 529-8745 CINÉMA LIDO GALERIES BOND POINT LEVIS 837-0214
<b>LES ANGES SONT PLIÉS EN DIEUX</b> PLACE CHAREST DU PONT ET BOUL. CHAREST 529-8745	<b>90 JOURS</b> pour tomber en amour PLACE CHAREST DU PONT ET BOUL. CHAREST 529-8745
<b>LE RETOUR DES MORTS VIVANTS</b> OPERA DE TERREUR CINÉMA le paris PLACE D'YVOUILLE 584-0891	<b>Chères</b> RICHARD CLAY BOB DYMALHO PLACE CHAREST DU PONT ET BOUL. CHAREST 529-8745
<b>PEGGY SUE</b> Got Married Version originale anglaise CINÉMA le paris PLACE D'YVOUILLE 584-0891	<b>"À PROPOS D'HIER SOIR"</b> version française de (About Last Night) PLACE CHAREST DU PONT ET BOUL. CHAREST 529-8745
<b>RETOUR À L'ÉCOLE</b> WACKY SCHOOL RODNEY DANGERFIELD PLACE CHAREST DU PONT ET BOUL. CHAREST 529-8745	<b>LE DERNIER SURVIVANT</b> V.F. THE QUIET EARTH PLACE CHAREST DU PONT ET BOUL. CHAREST 529-8745
<b>A Room with a View</b> version originale avec sous-titres français. CINÉMA le paris PLACE D'YVOUILLE 584-0891	<b>Le Moment de Vérité</b> 1 & 2 Karate Kid CANARDIERE 125 GALERIES CARADIEU 801-8715

Offrez-vous une vraie sortie **Cinéma Unis**  
**METTEZ-VOUS-EN PLEIN LA VUE...**

**"UNE RÉALISATION ÉTONNANTE!"**  
THE NAME OF THE ROSE  
V.O. ANGLAISE  
**PLACE QUÉBEC**  
5 PLACE QUÉBEC 525-4824  
En sem.: 18h40 et 21h00.

Un film que vous ne voudrez pas manquer. C'est merveilleux.  
—Digby Dick, CHS-TV

**the Color of Money**  
V.O. ANGLAISE  
NEWMAN et CRUISE  
**PLACE QUÉBEC**  
5 PLACE QUÉBEC 525-4824  
En sem.: 19h00 et 21h20.

Un chef-d'œuvre du cinéma américain - sûrement le film le plus audacieux et le plus original réalisé dans ce pays au cours des dernières années.  
—Kurt Loder, ROLLING STONE

**Blue Velvet**  
V.O. ANGLAISE  
**STE-FOY**  
2500 Boul. LAURIER 656-0592  
13h30, 16h00, 18h30, 21h00.

Il a survécu dans le milieu le plus hostile et le plus primitif qui soit sur terre. Maintenant, il lui reste à vivre l'expérience d'une semaine à New York.

**"Crocodile" DUNDEE**  
PAUL HOGAN  
Il y a un peu de lui dans chacun de nous.  
**STE-FOY**  
2500 Boul. LAURIER 656-0592  
V.O. ANGLAISE  
13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15

De quoi avez-vous peur? C'est seulement du "rock & roll".  
13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05.

**trick or treat**  
**STE-FOY**  
2500 Boul. LAURIER 656-0592  
V.O. ANGLAISE

En sem.: 18h25 et 21h00.

**ALIENS**  
VERSION FRANÇAISE  
**GALERIES CAPITALE**  
5401 Boul. des GALERIES 628-7455

En sem.: 19h00 et 21h05.

**TOP GUN**  
VERSION FRANÇAISE  
**GALERIES CAPITALE**  
5401 Boul. des GALERIES 628-7455

GRAND PRIX DES AMÉRIQUES GRAND PRIX DU PUBLIC  
Festival des Films du Monde  
En sem.: 19h00 et 21h15.

**372**  
**GALERIES CAPITALE**  
5401 Boul. des GALERIES 628-7455

**ROMANCE**  
AIDEZ-MOI. S'il-vous-plait aidez-moi.  
Un film d'horreur qui fera sortir vos yeux des orbites, mais qui est aussi la plus touchante romance de l'année.  
—Richard Carless, TIME MAGAZINE  
**LA MOUCHE (THE FLY)**  
**GALERIES CAPITALE**  
5401 Boul. des GALERIES 628-7455  
En sem.: 19h30 et 21h30.

**Depardieu Montand**  
**JEAN de FLORETTE**  
**Le CANADIEN**  
2700 Boul. LAURIER 656-9922  
En sem.: 19h00 et 21h15. LAISSEZ-PASSER NON-VALIDE

**LE SOLEIL et CHRC**  
vous présentent le concours

**"SOUPER ET SPECTACLE"**

...une invitation personnelle d'Yves Duteil

**5 gagnants, accompagnés de la personne de leur choix, seront invités à souper au restaurant LE BARON ROUGE, LE SAMEDI 15 NOVEMBRE, puis assisteront au spectacle d'Yves Duteil, à 21 heures, à la Salle Albert-Rousseau.**

De plus, les gagnants recevront une discographie du chanteur.

**POUR PARTICIPER:**

Remplir le coupon, ci-dessus, et le faire parvenir à l'adresse indiquée. Les gagnants seront choisis au hasard, sur les ondes de CHRC entre 14h et 15 heures, à raison d'un tirage par jour du 10 au 14 novembre.

**VALEUR TOTALE DES PRIX: 715\$**

- Les frais inhérents à la Régie des loteries et courses du Québec ont été payés par CHRC.
- Les règlements du concours sont disponibles à cette station radiophonique.

**LE SOLEIL**



**SALLE ALBERT-ROUSSEAU**

Faire parvenir à: "Yves Duteil" - CHRC  
C.P. 8080, Sainte-Foy  
Québec G1V 4S5

NOM

ADRESSE

TÉLÉPHONE (rés.)

(Bur.)

LE MONDE



M. David Jacobsen, âgé de 55 ans, a été libéré hier à Beyrouth par le Jihad islamique, après 17 mois de captivité.

# Le Jihad islamique libère un de ses otages américains

♦ PARIS (AFP) - Un Américain retenu depuis 17 mois en otage par le Jihad islamique, M. David Jacobsen, a été libéré, hier à Beyrouth, par cette organisation et la Maison-Blanche a affirmé qu'elle n'était pas revenue sur son principe de ne pas céder aux exigences des ravisseurs.

M. Jacobsen, 55 ans, directeur de l'hôpital américain de Beyrouth, enlevé le 28 mai 1985, était toujours dans la capitale libanaise, hier soir, en raison du mauvais temps qui a empêché son transfert vers Chypre. Il se trouvait à l'ambassade des Etats-Unis, située à Awkar, dans la banlieue chrétienne à 13 kilomètres au nord de Beyrouth, dans l'attente d'un départ vers la base américaine de Wiesbaden (République fédérale allemande).

La confirmation officielle par les autorités américaines de la libération de M. Jacobsen, l'un des huit otages américains retenus au Liban, n'est intervenue que plusieurs heures après l'annonce de son élargissement, hier matin à Beyrouth-ouest, à 7h00 locales.

Les circonstances de sa libération, ainsi que les tractations qui l'ont précédée, restent floues, aucune précision n'ayant été fournie par les autorités américaines. M. Larry Speakes, porte-parole de la Maison-Blanche, a même souligné que tout commentaire serait susceptible de mettre en danger la vie des autres otages toujours détenus.

M. Speakes a répété à plusieurs reprises qu'il n'y avait eu aucun changement dans la position américaine en ce qui concerne les prises d'otages.

M. Jacobsen est le cinquième otage américain au Liban à être libéré, et le quatrième relâché par le Jihad islamique. C'est le troisième qui ne passe pas par Damas à sa libération, alors que la Syrie affirme s'efforcer de faire libérer tous les otages occidentaux.

**Rôle minime**

M. Donald Regan, secrétaire général de la Maison-Blanche, a déclaré à cet égard que le rôle joué par la Syrie dans la libération de M. Jacobsen était minime, tout en reconnaissant que diverses parties, qu'il s'est refusé à nommer, étaient impliquées. "La France, a-t-il toutefois précisé, n'a pas été associée à cette affaire."

M. Terry Waite, médiateur dans l'affaire des otages américains, dont le rôle dans cette libération n'a pas été dévoilé, a déclaré, hier soir à Beyrouth, qu'il a "beaucoup d'espoir de pouvoir assurer (...) la libération d'autres otages".

M. Larry Speakes a d'ailleurs rendu hommage à l'émissaire de l'archevêque de Canterbury, en précisant qu'il était impliqué depuis longtemps dans les négocia-

tions) et que les Etats-Unis apprécient son aide.

En libérant, hier, M. Jacobsen, le Jihad islamique a laissé entendre pour la première fois que les Etats-Unis ne faisaient plus la sourde oreille à sa demande d'obtenir du Koweït la libération de 17 militants pro-iraniens condamnés pour une série d'attentats dans ce pays en décembre 1983.

## Ce qu'est le Jihad islamique

♦ PARIS (AFP) - L'organisation clandestine Jihad islamique, qui a annoncé hier la libération de l'otage américain David Jacobsen qu'elle détenait au Liban, a revendiqué la majorité des enlèvements d'étrangers dans ce pays depuis plus de deux ans.

Responsable également des attentats les plus meurtriers perpétrés au Liban depuis son apparition en avril 1983, le Jihad n'est pas une organisation au sens strict, mais le nom générique que prennent différents groupes rassemblant des extrémistes musulmans chiites lorsqu'ils passent à l'action.

Il affirme regrouper des "musulmans libanais" qui veulent instaurer une "république islamique" et s'est signalé, pour la première fois,

le 18 avril 1983, lors d'un attentat à la voiture piégée contre l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth (63 morts).

Quelques mois plus tard, le 23 octobre, le Jihad islamique revendique le double attentat de Beyrouth contre le quartier général des Marines américains (241 morts) et un poste de commandement des soldats français (58 morts) de la Force multinationale de sécurité.

Depuis, il a signé plusieurs actions, notamment un attentat (4 novembre 1983) contre le siège militaire israélien à Tyr (62 morts), six attentats perpétrés le 12 décembre 1983 à Koweït (5 morts et 62 blessés), un attentat contre l'annexe de l'ambassade américaine à

Beyrouth le 20 septembre 1984 (24 morts).

Le 13 août 1984, l'organisation s'attribuait à Beyrouth la responsabilité du minage de la mer Rouge et du golfe de Suez.

En France, le mouvement a revendiqué deux attentats simultanés qui, le 31 décembre 1983, ont fait deux morts à la gare Saint-Charles de Marseille (sud de la France) et trois morts dans un train, ainsi qu'un attentat le 7 février 1984 contre le général iranien Gholam Ali Oveissi à Paris.

## Enrile nie avoir détourné des fonds

♦ MANILLE (AFP, AP, NYTNS) - Le ministre philippin de la Défense, M. Juan Ponce Enrile, a nié hier avoir détourné des fonds de l'aide américaine à son profit personnel et a affirmé que ces fonds avaient été uniquement consacrés à l'achat d'armement pour l'armée philippine.

Cette prise de position est intervenue alors que la presse du pays affirmait hier que le département américain de la Justice enquêtait à la suite de déclarations du procureur général de Californie, M. Joseph Russoniello. Selon le procureur général, cité par les journaux philippins, Mme Cristina Enrile aurait acheté et revendu, à trois reprises, deux appartements à San Francisco en 1977 et 1979. Ces transactions étaient destinées, selon le procureur Russoniello, à réduire le taux d'imposition de la famille Enrile et à lui permettre de recycler de l'argent sorti illégalement des Philippines.

M. Enrile a confirmé que ses services avaient acheté des armes pour l'armée en utilisant des fonds américains versés pour la location de deux bases aux Philippines, mais a ajouté que toutes les décisions concernant les fonds américains étaient prises par l'ancien président Ferdinand Marcos.

M. Enrile a ajouté que M. Marcos avait ordonné une enquête sur ses avoirs aux Etats-Unis mais que celle-ci "n'avait rien donné". "Inutile de dire que je ne me laisserai ni intimider ni réduire au silence, même si je ne m'attendais

pas à ce que des gens mal intentionnés useraient de moyens aussi bas dans leurs luttes partisans pour salir non seulement mon nom mais également ma famille", souligne le ministre.

A Washington, un porte-parole du département de la Justice, M. Patrick Korten, a confirmé qu'une enquête était en cours contre le ministre Enrile, mais a ajouté qu'il s'agissait d'une affaire impliquant les Philippines.

Hier, un millier de partisans de l'ancien président Marcos ont défilé à Manille devant le ministère de la Défense pour manifester leur soutien à la ligne dure adoptée par M. Enrile contre les rebelles communistes.

**Différend**

Entre-temps, la présidente Corazon Aquino a estimé hier que "tout n'est pas encore perdu" dans le conflit qui l'oppose à son ministre de la Défense, M. Juan Ponce Enrile.

"Je suis certaine que nous arriverons à régler notre différend qui porte en premier lieu sur la manière de mettre fin à la rébellion communiste", a dit Mme Aquino dans une interview pour l'édition d'aujourd'hui du journal conservateur ouest-allemand *Die Welt*.

La présidente a réaffirmé qu'elle était partisanne d'une solution "non militaire" au conflit qui oppose son gouvernement aux "rebelles communistes".

La présidente s'est dite prête hier à examiner l'offre de cessez-le-feu de 100 jours faite samedi par les rebelles communistes du Front national démocratique.

La proposition des insurgés entrerait en vigueur dès le 10 décembre et permettrait aux négociations actuellement en cours de se poursuivre dans le calme.

## Britanniques expulsés d'Arabie saoudite

♦ LONDRES (AFP) - Trente-cinq Britanniques, dont 25 femmes, tous membres d'un personnel hospitalier, ont été expulsés hier d'Arabie saoudite pour avoir participé à une soirée privée où il y avait de l'alcool, apprend-on de source officielle aujourd'hui à Londres.

Tous avaient participé en septembre à une soirée "privée", rassemblant 85 personnes, à l'hôpital militaire de Ryad, au cours de laquelle, la police alertée avait fait une descente et trouvé de l'alcool. Six personnes avaient été arrêtées, les autres avaient été sermonées et leurs papiers d'identité photocopiés.

Un porte-parole du Foreign Office a estimé que l'expulsion d'étrangers n'était pas "inhabituel" dans ce pays mais "ce qui était inhabituel c'était le nombre des expulsions" dans le cas présent.

chambre de commerce de la rive-sud de Québec  
SOUPER - CONFÉRENCE



**Monsieur Jacques Bourassa**  
Président de la Société Inter-Port de Québec  
Date: Le mercredi 5 novembre 1986.  
Heure: 18h30  
Lieu: Hôtel Motel Rond-Point 53, Route Kennedy, Lévis  
Sujet: "La Dynamique de réalisation d'un parc industriel-portuaire sur la Rive-Sud"  
Cout: 20,00\$  
Invitation à tous  
Pour réservation: 837-3411

<p>5740, Boul. Ste-Anne Boischatel 822-0499</p>	<p><b>PELEMO NISSAN</b> 1150, 18e Rue Québec (près Hôpital Enfant-Jésus) 647-1822</p>	<p><b>Ste Foy</b> NISSAN 2060, boul. Charest O. Sainte-Foy 681-7371</p>	<p><b>CAPITALE NISSAN</b> 125, Marais VANIER 681-0011</p>	<p><b>ST-RAYMOND</b> Automobiles Inc. 144, Saint-Jacques SAINT-RAYMOND 337-4646 Ligne directe de Québec 692-0119</p>
-----------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**RABAIS SANS SURPRISES**

**LES PROS NISSAN** vous offrent des rabais imbattables sur tous ces modèles 86 et 87. L'offre durera jusqu'au 3 novembre seulement! Profitez-en tout de suite!

**RABAIS 1000 \$**

Multi 86

**RABAIS 600 \$**

Micra 87

**RABAIS 600 \$**

ou 6,7% d'intérêt Sentra 87

Sentra 87

**RABAIS 600 \$**

ou 6,7% d'intérêt Pick-up 87 4 cylindres

Pick-up 87 V-6 ou 6,7% d'intérêt

**RABAIS 2000 \$**

Maxima 87

**RABAIS 1500 \$**

200 SX 86-87

**RABAIS 1500 \$**

300 ZX 86

**RABAIS 2500 \$**

Stanza 87

**RABAIS 1000 \$**

Stanza 87

Les illustrations sont à titre indicatif seulement. Promotion en vigueur seulement sur les modèles en stock. Transport et préparation en sus. Les prix peuvent varier en fonction des options.

**DALLAIRE**  
**NISSAN**  
75, Kennedy LÉVIS  
835-1718

professionnels jusqu'au bout.

LE GROUPE *Pros* NISSAN